Gouvernement du Québec
Conseil
des universités

Collection Dossiers

PIERRE ROBERGE
CONSEIL DES UNIVERSITÉS

Les étudiants à temps partiel des universités québécoises

Synopsis des résultats d'une enquête

LES ÉTUDIANTS À TEMPS PARTIEL DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Synopsis des résultats d'une enquête

Mai 1982

Pierre Roberge
Conseil des universités

Troisième tirage
ISBN 2-550-05393-1
Dépôt légal: 1er trimestre 1983

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
1. Origine sociale et première carrière scolaire	9
2. Première carrière scolaire et entrée sur le marché du travail	21
3. Mobilité professionnelle: origines, destinations et facteurs	35
4. Un profil socio-professionnel des étudiants à temps partiel	49
5. Situations socio-professionnelles et liens études/emploi . .	61
6. Situation académique et variations inter-institutionnelles .	77
7. Satisfactions et jugements	93
CONCLUSION	101
APPENDICE "A" - Mesure de l'origine sociale	105
APPENDICE "B" - Classification des occupations	109
APPENDICE "C" - Questionnaire et marginales	115
APPENDICE "D" - Echantillon	165

INTRODUCTION

A sa réunion de juin 1980, le Conseil des universités décidait de faire mener une enquête auprès des étudiants inscrits à temps partiel dans les universités du Québec.

Cette décision s'appuyait sur quatre raisons principales. La première était l'importance toute particulière prise par les étudiants à temps partiel dans notre réseau universitaire au cours de ces dernières années. Ce qui était jusque vers 1960 un phénomène marginal, anglophone et montréalais se diffuse dans le monde francophone et hors de la région métropolitaine de Montréal tout au cours des années soixante. Puis le rythme de développement s'accélère si bien qu'on atteint à la fin de la décennie 70 le point où les étudiants à temps partiel sont, dans les programmes de 1er cycle, plus nombreux que les étudiants à temps complet. Les données provisoires sur les inscriptions pour l'automne dernier confirment ce qui était déjà visible à l'automne 1979. Au 1er cycle, nous avons maintenant plus d'étudiants à temps partiel (81,250) que d'étudiants à temps plein (79,400). Cette situation est en outre particulière au Québec. Nulle part ailleurs au Canada ne retrouve-t-on un réseau universitaire dans lequel les étudiants à temps partiel aient une telle importance, la proportion des étudiants à temps partiel dans l'ensemble des étudiants du 1er cycle variant plutôt d'un minimum de 20,1% en Nouvelle-Ecosse à un maximum de 35,9% en Ontario.[1]

---

(1) D'après Statistique Canada, Données provisoires sur les effectifs post-secondaires, Automne 1981, 81-002, Avril 1982.

Seconde raison, le fait que dans plusieurs institutions du réseau, les étudiants à temps partiel soient d'un poids encore plus considérable que dans le réseau pris dans son ensemble. A la session d'automne 1980, les étudiants à temps partiel, au 1er cycle toujours, représentent 100% des étudiants de la Télé-université, 81,7% de ceux du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue, 78,2% de ceux de l'Université du Québec à Hull, 74,0% de ceux de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et 67,1% de ceux de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il n'y a que deux institutions, McGill et Laval, dans lesquelles ils représentent moins du tiers de la clientèle. Ailleurs, le poids oscille le plus souvent entre 50% et 60%. Par contraste, on ne retrouve de proportions d'étudiants à temps partiel significativement supérieures à 50% dans aucune université ontarienne, ni dans celles situées en périphérie (Brock, Lakehead, Laurentienne par exemple) ni dans celles qui, historiquement, ont été, comme Queen's et York, des pionnières dans le développement des études à temps partiel.

Troisième raison, l'émergence au cours des années 1970 d'un type de programme d'études particulier pour les étudiants à temps partiel, le certificat. Les programmes de certificats sont des programmes de 30 crédits. Ils peuvent, dans certaines conditions, être cumulés et conduire à l'obtention d'un baccalauréat. Ils sont très rarement utilisés par les étudiants à temps plein, mais sont devenus les programmes d'études typiquement fréquentés par les étudiants à temps partiel. Il faut toutefois souligner que ce phénomène est propre aux universités francophones. Les universités anglophones demeurent, elles, fidèles à la formule du baccalauréat.

Il y avait enfin une quatrième raison à la décision du

Conseil soit, si l'on excepte les faits qui viennent d'être mentionnés, la relative pauvreté de nos informations concernant cette clientèle, on vient de le voir, importante pour le réseau dans son ensemble et stratégique pour bon nombre des institutions qui le constituent. En juin 1980, qui veut en savoir plus sur les étudiants à temps partiel peut puiser à deux sources. Il peut, d'une part, chercher à s'appuyer sur les données et les résultats d'un petit nombre d'enquêtes-maison. L'ennui principal est ici que ces enquêtes ne couvrent pas toutes et chacune des institutions du réseau si bien que même s'il eut été possible d'additionner, pour ainsi dire, leurs résultats après avoir rendu comparables leurs données de base, on se serait retrouvé avec une image incomplète de la situation. L'autre possibilité aurait été d'exploîter les données d'une enquête-réseau réalisée pour le compte de la Commission Angers par les professeurs Pierre Dandurand et Marcel Fournier de l'Université de Montréal.[1] Cependant cette enquête portant d'abord et avant tout sur les conditions de vie des étudiants à temps complet. A l'usage, la portion de son échantillon faite d'étudiants à temps partiel s'est vite révélée être trop réduite. Devant la relative pauvreté de l'information dont il disposait quant à un phénomène important, le Conseil décida donc de mener sa propre enquête.

Cette enquête, comme toute enquête, a elle aussi certaines limites qu'il importe de bien garder à l'esprit si l'on veut en apprécier correctement la portée. Ces limites sont de deux ordres. Les premières concernent la population visée. Il s'agit bien d'étudiants à

---

(1) Pierre Dandurand et Marcel Fournier, Condition de vie de la population étudiante québécoise, Montréal, Université de Montréal, Département de sociologie, Mai 1979, 200 p.

temps partiel, mais pas de tous les étudiants à temps partiel. Ont d'abord été exclus les étudiants à temps partiel relevant, dans les termes propres à chacune des institutions concernées, de l'enseignement péri-universitaire. Ont aussi été exclus les étudiants à temps partiel des 2^{e} et 3^{e} cycles d'études universitaires. Ceux-ci nous semblaient former, comme les étudiants du péri-universitaire mais pour des raisons différentes, une population particulière ayant, dans ce cas-ci, déjà bénéficié d'un premier contact avec l'enseignement supérieur puisque, théoriquement à tout le moins, détentrice d'un baccalauréat. Ne nous préoccupaient donc que ces seuls étudiants à temps partiel relevant de l'enseignement régulier du 1er cycle. Il faut en outre noter que la notion de temps partiel renvoie ici à une définition administrative et non à une définition plus sociologique d'une notion voisine, mais logiquement distincte, qui aurait été celle de l'étudiant adulte. Pour la constitution des listes d'échantillonnage, ont été définis comme étudiants à temps partiel tous et chacun de ces étudiants qui, au cours de la session d'automne 1980, étaient inscrits à moins de 12 crédits ou, si l'on préfère, quatre cours.

De cette population, qui comptait quelque 85,000 individus à l'automne 1980, on a tiré un échantillon au hasard simple de, en gros, un nom sur dix. On trouvera les détails, et les exceptions, en Appendice "D". Un total de 7 619 questionnaires ont été distribués, le plus souvent par la poste, soit par les soins du Conseil, soit par ceux des universités. De ce nombre, 4 817 nous ont été retournés, ce qui donne un taux de réponse brut de 63,2%, ce qui est très satisfaisant pour une enquête postale le moindrement élaborée. D'autant que le taux de réponse net est, par définition, plus élevé. Pour établir ce dernier, il faudrait en effet soustraire des 7 619 questionnaires expédiés

les questionnaires qui n'ont pu être livrés, à la suite par exemple d'un changement d'adresse du destinataire, et ceux qui ont été livrés à des individus qui étaient, parce qu'étudiants à temps plein par exemple, hors-échantillon. Les chiffres pertinents sont plus difficiles à établir. Notons cependant que 185 lettres de rappel nous ont été retournées à la suite de changements d'adresses et que des 4 817 questionnaires retournés, 9,5% l'ont été par des étudiants qui déclaraient ne pas avoir suivi de cours à l'automne 1980 comme étudiants à temps partiel, soit parce qu'ils avaient abandonné très tôt en cours de session, soit encore parce qu'ils se considéraient subjectivement comme étudiants à temps plein. Si l'on fait l'hypothèse, raisonnable nous semble-t-il, qu'il est légitime de retrancher 10% de l'envoi original pour tenir compte des erreurs d'adresse, des abandons précoces et de la présence d'étudiants se définissant comme étudiants à temps complet, les 4 361 réponses utilisables reçues constituent un taux de réponse net de 69,6%.

Cette enquête comporte des limites d'un second ordre, qui ne tiennent plus à la question de savoir qui l'on a interrogé avec quel succès, mais plutôt à celle de savoir ce qu'on leur a demandé. On pourra mieux voir cette limite en lisant l'Appendice "C", qui reproduit la version française principale du questionnaire, et donne, pour chacune des questions, une distribution procentuelle des réponses obtenues de ceux que la question concernait.

Qu'il suffise de dire ici que le questionnaire était organisé autour de quatre objets principaux. Le premier était, bien sûr, la situation scolaire des informateurs. Par rapport à ce premier objet, trois séries de questions s'attachaient à reconstituer la carrière scolaire des étudiants à temps partiel depuis l'école secondaire, à décrire

leur situation académique actuelle, et à sonder, le cas échéant, leurs projets futurs. Le second objet était celui de la vie professionnelle des étudiants à temps partiel. En effet, ceux-ci ont, massivement si l'on peut dire, cette caractéristique d'être ou d'avoir été des travailleurs à temps plein qui, l'analyse montrera combien souvent, placent leurs études dans le prolongement d'une situation ou de projets professionnels. Ceci étant, la collecte d'informations permettant de mieux décrire la vie, la situation et les projets professionnels de ce groupe d'étudiants, nous a semblé devoir être un des objets principaux d'une enquête comme celle-ci.

Avec les jugements que portent les étudiants sur la qualité de leurs cours, de leurs professeurs, de leurs camarades aussi, avec ce qu'ils veulent ou peuvent bien nous dire dans les limites contraignantes d'un questionnaire des causes et des conséquences de ce qui, pour la très vaste majorité, est un retour aux études, nous passions à un troisième objet, moins factuel mais, nous a-t-il semblé, tout aussi important.

Enfin, une dernière partie du questionnaire portait sur les caractéristiques personnelles des informateurs - date de naissance, occupation du père, rang à la naissance, état civil, langue maternelle, sexe, etc. - qui nous ont permis et permettront à d'autres analystes de constituer un certain nombre de variables de traitements en fonction desquelles analyser les informations obtenues antérieurement et de reconstruire dans une certaine mesure, la logique des destins, des ambitions et des jugements des gens qui ont eu la gentillesse de répondre à nos trop nombreuses questions.

Une dernière remarque, peut-être plus importante que celles qui précèdent. A tort ou à raison, le présent rapport a un biais plus analytique que descriptif. Pratiquement cela signifie, exception faite de l'Appendice "C" où l'on retrouvera questionnaire et marginales, qu'il ne s'intéresse qu'à certaines des données recueillies et qu'il se pose à propos de ces données un nombre limité de questions. Ces questions ne sont pas, il s'en faut, les seules que l'on puisse se poser à propos des données retenues ni, a fortiori, les seules que l'on puisse se poser à propos des informations disponibles. C'est pourquoi le Conseil souhaite vivement faciliter l'accès aux données de cette enquête aux personnes et institutions intéressées.

1

ORIGINE SOCIALE ET PREMIÈRE CARRIÈRE SCOLAIRE

1

Il y a une façon maintenant presque classique d'aborder la question des fonctions des études à temps partiel à l'université. Il s'agit de la problématique dite de la seconde chance, de l'idée que ce mode de fréquentation permet à des gens, auxquels diverses circonstances de l'existence ont nié une première chance de le faire à l'âge où cela se fait d'habitude, d'accéder enfin à l'université et aux études supérieures.

Ce n'est pas, et il s'en faut, la seule fonction des études à temps partiel. Il se trouvera toujours des étudiants, parfois de très nombreux étudiants, pour lesquels celles-ci joueront d'autres rôles, de perfectionnement professionnel par exemple. Mais il reste que cette fonction de donner une seconde chance est celle qui est le plus souvent tenue comme socialement, voire moralement, la plus importante.

On ne s'étonnera donc pas qu'elle nous fournisse notre point de départ, d'autant plus que celui-ci semble prometteur. En effet,

les informations recueillies nous permettent de reconstituer ce qu'ont été les carrières scolaires de nos informateurs avant le début de leurs études à temps partiel. Il ressort de cette opération que, pour une très large majorité, les études à temps partiel constituent un premier contact avec l'université. Plus précisément (Tableau 1.1, p. 13), 21,5% des étudiants à temps partiel ont interrompu leurs études au sortir de l'école secondaire, 56,5% ont poursuivi au-delà du secondaire sans cependant parvenir au niveau universitaire alors que seulement une minorité, néanmoins substantielle - 22,0% -, a déjà fréquenté l'université à temps plein. Pour presque quatre étudiants sur cinq, les études à temps partiel sont donc l'occasion d'un premier contact avec l'université et, en ce sens à tout le moins, une seconde chance.

Les facteurs qui ont pu contribuer à nier une première chance d'aller à l'université sont nombreux. Certains, le décès inopiné d'un parent par exemple, sont trop rares et trop individuels pour qu'il vaille vraiment la peine de les retenir dans une enquête comme celle-ci. D'autres, par ailleurs, sont plus généraux et s'imposent à l'attention.

Au premier rang de ceux-ci on retrouve l'origine sociale, laquelle demeure l'un des plus puissants déterminants du destin scolaire des individus. L'unanimité est loin d'être faite sur les mécanismes précis par lesquels s'opère cette détermination mais il ne viendrait à l'idée de personne d'en contester la réalité. Plusieurs études récentes la confirment et permettent d'en estimer la force. Le Tableau 1.2, tiré d'une étude québécoise récente, indique par exemple que sur cent enfants de cadres supérieurs et de professionnels inscrits au secondaire V dans les écoles publiques de langue française en 1971, 44 étaient

Tableau 1.1

Première carrière scolaire des étudiants à temps partiel

N'ont pas poursuivi au-delà du secondaire	21.5%
Ont poursuivi au-delà du secondaire sans atteindre l'université	56.5%
Ont déjà fréquenté l'université à plein temps	22.0%
N.	3983

Tableau 1.2

Situation scolaire en 1975 d'une cohorte d'étudiants inscrits en secondaire V dans les écoles publiques de langue française à l'automne 1971 selon l'occupation du père

	Abandon	Cegep III	Université
Administration	42.0%	13.5%	43.0%
Cadre moyen	55.2%	22.7%	21.0%
Petit propriétaire	65.5%	16.9%	16.4%
Col blanc	69.2%	18.8%	11.2%
Ouvrier spécialisé	72.8%	17.2%	9.3%
Ouvrier semi-spécialisé	73.0%	15.0%	10.9%
Manoeuvre	76.4%	15.4%	7.3%
Fermier	65.8%	24.1%	8.2%

Source. Alain Massot, Cheminements scolaires dans l'école québécoise après la réforme, Québec, Université Laval, Projet ASOPE, 1979, p. 139.

parvenus à l'université en 1975. Chez les enfants d'ouvriers par ailleurs, cette proportion n'était que de 9%.

Si la détermination sociale du destin scolaire est encore si forte après quinze ans de politiques guidées par l'idée de démocratisation, on peut facilement imaginer ce qu'il en était une génération ou deux auparavant alors que c'était nos informateurs qui fréquentaient l'école secondaire. On devrait donc s'attendre à retrouver dans cette population une forte proportion de gens d'origine sociale modeste. Et effectivement on y retrouve (Tableau 1.3) une quasi majorité d'individus issus de milieux modestes, nés de pères dont le statut occupationnel peut être qualifié d'inférieur.[1] On notera au passage que l'origine sociale de nos étudiants à temps partiel est nettement plus populaire que celle d'un autre groupe d'étudiants à temps partiel étudié par Porter et Humphreys[2] - les étudiants à temps partiel de l'Université Carleton à Ottawa - se rapprochant ainsi, mais sans l'atteindre, de la composition sociale de la population canadienne.

Il devient donc tentant de penser que l'étudiant à temps partiel type est quelqu'un qui est issu d'un milieu social modeste et qui en est à son premier contact avec l'université parce qu'issu d'un milieu modeste.

---

(1) C'est l'occupation du père au cours de l'adolescence des sujets qui nous a servi de mesure de l'origine sociale. Ces informations ont été codées selon l'échelle Blishen. On trouvera les détails techniques en Appendice "A".

(2) John Porter et Elizabeth Humphreys, Part-time Studies and University Accessibility, Department of Sociology, Carleton University, 1978, 136 p.

Tableau 1.3

Origine sociale des étudiants à temps partiel dans deux enquêtes récentes et composition sociale de la population canadienne

	Conseil des universités	Porter et Humphreys (1)	Population canadienne (1)
Supérieure	28.6%	49.0%	9.0%
Moyenne	23.9%	25.4%	25.0%
Inférieure	47.5%	25.0%	66.0%
N.	3983	3056	12019

Source: Porter et Humphreys, op. cit., p. 28.

Tentant, mais pas tout à fait exact. En effet, il est étonnant de constater (Tableau 1.4) que dans cette population, à la différence de ce qu'on le sait être le cas dans la population en général, l'association entre l'origine sociale et la carrière scolaire des individus est, somme toute, plutôt faible. Elle va bien dans le sens attendu - plus d'étudiants à temps partiel d'origine sociale supérieure que d'origine sociale inférieure (83,3% contre 75,6%) ont poursuivi des études au-delà du secondaire. Mais non seulement l'écart entre ces deux proportions est-il relativement faible, ces proportions elles-mêmes atteignent des seuils extraordinairement plus élevés que dans la population en général. Dans l'étude de Massot citée auparavant, c'est quelque chose comme 75,0% des enfants d'ouvriers qui abandonnent et non pas poursuivent leurs études au sortir du secondaire.

Quoique formant une clientèle fraîche pour l'université, quoique plus souvent qu'autrement issus de milieux modestes, il n'en reste pas moins que les étudiants à temps partiel sont aussi des gens qui ont réussi au cours de leur première carrière scolaire à se soustraire, en partie, à l'action de certains déterminants sociaux du destin scolaire. En ce sens les études à temps partiel constituent bien une seconde chance, mais cette seconde chance est disproportionnellement saisie - faut-il s'en étonner - par des gens qui ont déjà fait preuve ou bien d'une chance peu commune ou bien encore d'une singulière détermination; une chance qui sourit surtout aux audacieux.

C'est ce que tend à démontrer une analyse plus fine menée au Tableau 1.5. L'examen de l'association entre l'origine sociale et la carrière scolaire y est reprise, non plus sur l'ensemble de l'échantillon, mais à l'intérieur de chacun de six sous-groupes définis par

Tableau 1.4

Première carrière scolaire des étudiants à temps partiel selon l'origine sociale

	Supérieure	Moyenne	Inférieure	Total
N'ont pas poursuivi au-delà du secondaire	16.2%	21.6%	24.4%	21.5%
Ont poursuivi au-delà du secondaire sans atteindre l'université	53.8%	54.5%	59.2%	56.5%
Ont déjà fréquenté l'université à temps plein	29.5%	24.0%	16.4%	22.0%
N.	1139	951	1893	3983

Tableau 1.5

Première carrière scolaire des étudiants à temps partiel selon l'origine sociale, l'âge et la langue maternelle

	Francophones				Anglophones			
	Sup.	Moy.	Inf.	Total	Sup.	Moy.	Inf.	Total
40 ans et plus								
Secondaire	28.7	26.4	36.0	32.5	18.1	35.4	35.5	27.5
Post-secondaire	56.7	59.5	57.3	57.6	42.6	45.8	45.2	44.1
Université	14.6	14.0	6.7	10.0	39.4	18.8	19.4	28.0
N.	157	121	375	653	94	48	62	204
30 à 39 ans								
Secondaire	19.8	21.6	21.9	21.4	11.8	26.2	15.6	16.9
Post-secondaire	58.7	54.4	63.0	60.1	41.8	38.1	48.9	42.9
Université	21.5	24.0	15.1	18.5	46.7	35.7	35.6	40.2
N.	339	342	872	1553	122	84	90	296
Moins de 30 ans								
Secondaire	11.2	17.7	19.9	16.6	6.8	10.3	20.0	10.5
Post-secondaire	57.1	56.3	58.0	57.3	45.9	69.0	33.3	52.6
Université	31.7	25.9	22.1	26.1	47.3	20.7	26.7	36.8
N.	331	316	448	1095	74	29	30	133

le croisement de l'âge (moins de 30 ans, 30 à 39 ans, 40 ans et plus) et de la langue maternelle (francophones et, la taille de l'échantillon imposant ce regroupement trop grossier, non-francophones). Il en ressort que l'association entre l'origine sociale et la première carrière scolaire est toujours présente mais toujours aussi faible alors que l'âge et la langue maternelle - qu'on doit prendre ici comme indicateurs d'association à des moments différents de l'évolution de deux systèmes scolaires distincts - exercent eux aussi une influence indépendante sur la carrière scolaire. Ainsi, à origine sociale égale les étudiants de moins de trente ans ont-ils plus souvent que ceux qui en ont quarante ou plus dépassé le niveau secondaire. Mais cette proportion demeure, quel que soit le groupe étudié, nettement plus élevée que dans le groupe correspondant dans la population en général.

On peut en conclure qu'une des caractéristiques des étudiants à temps partiel sera, souvent, d'être et d'avoir été atypique par rapport et à leurs milieux et à leurs générations d'origine.

2

PREMIÈRE CARRIÈRE SCOLAIRE ET ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

2

Universellement ou presque, les étudiants à temps partiel sont des gens qui reviennent aux études après avoir fait leur entrée sur le marché du travail. Le Tableau 2.1, qui met en relation la participation au marché du travail avec l'âge et le sexe des individus, montre combien invariant est ce phénomène. Le fait d'avoir déjà eu un emploi à temps plein est aussi fréquent chez les hommes que chez les femmes et presqu'aussi fréquent chez les étudiants âgés de moins de trente ans que chez ceux âgés de trente ans et plus. Il y est légèrement moins fréquent mais demeure le fait de plus de 8 étudiants sur 10. Même chez les plus jeunes des étudiants à temps partiel, l'entrée sur le marché du travail est déjà chose faite bien que pour une minorité d'entre eux - un sur dix environ - elle ne soit pas encore pleinement réalisée et ait correspondu à une succession d'emplois à temps partiel.

Mais si le fait de l'entrée sur le marché du travail est invariable, le moment et le lieu de cette entrée ont, eux, varié considérablement en fonction, d'abord, de ce qu'a été la première carrière

Tableau 2.1

Participation passée au marché du travail selon l'âge et le sexe

	Hommes				Femmes			
	40 ans et plus	30 à 39 ans	Moins de 30 ans	Total	40 ans et plus	30 à 39 ans	Moins de 30 ans	Total
Ont déjà eu un emploi à plein temps	96.2%	95.2%	82.8%	91.4%	94.4%	95.1%	84.9%	91.9%
N'ont jamais eu que des emplois à temps partiel	2.8%	3.0%	13.1%	6.2%	3.4%	2.6%	11.6%	5.4%
N'ont jamais eu d'emploi	0.9%	1.8%	4.1%	2.4%	2.2%	2.3%	3.0%	2.7%
N.	319	903	581	1803	638	1098	735	2471

scolaire des individus. Si beaucoup d'étudiants à temps partiel ont, compte tenu de leurs origines sociales, connu une première carrière scolaire exceptionnelle, bien peu ont échappé à l'impact de la carrière scolaire sur le destin professionnel.

Le Tableau 2.2 indique la présence d'une forte relation entre la première carrière scolaire et l'âge à l'obtention du premier emploi à plein temps. Il fallait au fond s'y attendre. Il y a là-dedans une relation presque obligée. Le tableau a quand même le mérite d'indiquer que, pour la plupart des étudiants à temps partiel, l'entrée sur le marché du travail s'est faite peu de temps après le sortir de l'école, sans que ne s'interpose un hiatus comme, par exemple, celui de la maternité. En fait, le Tableau 2.3, qui reprend cette analyse en distinguant cette fois les hommes des femmes, indique au contraire que, à diplôme égal, les étudiantes ont commencé à travailler plus tôt que les étudiants.

Il est cependant plus intéressant d'essayer de déterminer non plus quand, mais bien où nos informateurs ont fait leur entrée sur le marché du travail, les deux phénomènes restant par ailleurs associés. Les diverses occupations formant une structure occupationnelle aussi complexe que la nôtre se distinguent en effet les unes des autres par un très grand nombre de caractéristiques: sélectivité, prestige, autonomie, revenus, pénibilité, etc. Il est donc tout à fait possible qu'elles varient aussi en fonction de leur plus ou moins grande affinité avec des études postérieures à l'entrée dans l'occupation.

Les classifications usuelles des occupations, l'échelle Blishen par exemple, ne sont pas très utiles dans le cas qui nous occupe.

Tableau 2.2

Âge à l'entrée sur le marché du travail selon la première carrière scolaire

	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total
16 ans ou moins	15.1%	4.1%	2.1%	6.2%
17 ans	23.8%	8.7%	3.0%	10.9%
18 ans	30.1%	16.3%	6.7%	17.4%
19 ans	13.9%	16.0%	9.2%	14.1%
20 ans	6.9%	19.4%	10.0%	14.6%
21 ans	3.3%	18.2%	16.7%	14.5%
22 ans	2.1%	7.9%	15.3%	8.1%
23 ans	1.7%	4.5%	15.6%	6.2%
24 ans	0.3%	1.9%	9.8%	5.2%
25 ans ou plus	2.6%	3.0%	11.5%	4.7%
N.	869	2149	806	3824

Tableau 2.3

Âge à l'entrée sur le marché du travail selon la première carrière scolaire et le sexe

	Hommes				Femmes			
	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total
16 et -	11.7%	2.6%	1.5%	4.5%	17.7%	5.0%	2.8%	7.4%
17	18.4%	5.2%	2.9%	7.8%	28.2%	10.8%	3.1%	13.2%
18	30.1%	13.9%	5.6%	15.6%	30.1%	17.8%	8.0%	18.7%
19	19.2%	12.3%	6.6%	12.5%	9.8%	18.2%	12.1%	15.3%
20	9.1%	18.4%	8.0%	13.5%	5.2%	20.0%	12.1%	15.4%
21	4.7%	18.2%	13.8%	13.8%	2.3%	18.2%	20.1%	15.1%
22	2.8%	11.6%	13.8%	10.1%	1.5%	5.6%	16.5%	6.6%
23	2.1%	9.5%	19.2%	9.7%	1.5%	2.0%	11.8%	3.6%
24	0.0%	3.7%	12.4%	5.0%	0.6%	0.8%	7.2%	1.9%
25	2.1%	5.6%	16.3%	7.5%	3.1%	1.5%	6.4%	2.7%
N	380	808	412	1606	479	1332	389	2200

Elles concernent en effet l'ensemble de la structure des occupations alors que les étudiants à temps partiel se recrutent, nous le verrons à l'instant, surtout dans une bande relativement étroite de cette structure. Qui plus est, certaines occupations bien précises fournissent des contingents particulièrement nombreux.

Il nous est donc apparu plus utile d'adopter une classification ad hoc - dont le détail est donné en Appendice "B" - distinguant six grands groupes occupationnels: les cadres et occupations associées, les enseignants du primaire, les autres enseignants, les professionnels et semi-professionnels de la santé et des services sociaux, les employés de bureau et, catégorie résiduaire, les employés de la vente, des services et autres travailleurs.

L'ensemble forme, nous l'espérons, une classification utile qui a le double avantage de souligner la composition professionnelle particulière de cette clientèle et de permettre d'isoler certains groupes bien précis et fort importants par le nombre d'individus qu'ils contiennent.

Comme le souligne le Tableau 2.4, l'ensemble de l'échantillon se scinde en deux groupes presque égaux. Nous avons d'une part ceux et celles qui ont commencé leur vie professionnelle dans les professions et semi-professions de l'enseignement, de la santé et des services sociaux. A ce premier groupe fait pendant un autre groupe, numériquement aussi important mais professionnellement plus diversifié, fait d'employé(e)s de bureau, de vendeurs et de vendeuses, d'employé(e)s des services et de d'autres travailleurs dont une petite minorité (9,0%) de travailleurs manuels. Un peu en retrait, on retrouve un petit contingent

Tableau 2.4

Première occupation à temps plein des étudiants à temps partiel

Cadres et occupations associées	8.0%
Enseignants au primaire	17.5%
Autres enseignants	12.5%
Santé et services sociaux	13.6%
Employés de bureau	30.3%
Ventes, services et autres	17.6%
N.	3852

(7,9%) de gens qui ont commencé leur vie comme cadres, administrateurs ou propriétaires d'entreprises.

L'on se doute bien que la carrière scolaire des individus a eu un impact sur leur point d'entrée sur le marché du travail, le clivage le plus net (Tableau 2.5) opposant ceux qui ont poursuivi au-delà du secondaire à ceux qui ne l'ont pas fait. Ces derniers se retrouvent massivement (81,7%) dans des emplois de bureau, dans la vente et dans les services. Pour les autres, l'éventail professionnel s'élargit à mesure que la scolarisation progresse encore qu'il faille noter deux choses. La première est que les professions et semi-professions de l'enseignement, de la santé et des services sociaux y sont très fortement représentées. La seconde est qu'existe toujours chez ceux qui ont poursuivi au-delà du secondaire un résidu non négligeable de gens qui ont dû commencer leur vie active dans des emplois de niveau inférieur à ceux auxquels leur scolarité leur permettait de prétendre.

Outre la première carrière scolaire, deux autres facteurs ont influencé l'orientation professionnelle des étudiants à temps partiel. Il s'agit (Tableaux 2.6 et 2.7) du sexe et de la langue maternelle. A diplôme égal, les étudiantes sont singulièrement moins nombreuses que les étudiants dans les emplois cadres, nettement plus nombreuses dans l'enseignement, la santé et les services sociaux mais aussi - cela est plus étonnant - moins nombreuses dans les occupations autres que celles qui viennent d'être mentionnées. Si l'on tient ces emplois de bureau, de ventes, de services personnels et autres comme ne requérant normalement pas d'études post-secondaires comme conditions d'entrée, on se retrouve devant un fait un peu bizarre. Ceux qui auraient eu à subir, initialement tout au moins, un déficit professionnel sur leur

Tableau 2.5

Première occupation à temps plein selon la première carrière scolaire

	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total
Cadres et occupations associées	4.1%	2.0%	14.8%	8.0%
Enseignants au primaire	7.5%	22.3%	15.7%	17.5%
Autres enseignants	2.1%	13.4%	21.5%	12.5%
Santé et services sociaux	4.0%	17.1%	14.4%	13.6%
Employé de bureau	51.6%	26.1%	18.6%	30.3%
Ventes, services et autres	30.1%	13.6%	14.7%	17.6%
N.	876	2165	811	3852

Tableau 2.6

Première occupation à temps plein selon la première carrière scolaire et le sexe

	Hommes				Femmes			
	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total
Cadres	7.5%	13.1%	23.4%	14.4%	1.4%	3.3%	5.6%	3.3%
Enseignants au primaire	1.5%	7.6%	6.8%	5.9%	12.4%	31.2%	25.3%	26.0%
Autres enseignants	2.1%	19.2%	22.9%	16.0%	2.1%	9.9%	20.2%	10.0%
Santé et services sociaux	2.1%	4.5%	8.5%	4.9%	5.6%	24.7%	20.9%	19.8%
Employés de bureau	40.4%	26.3%	15.6%	26.8%	60.2%	26.2%	21.7%	32.8%
Ventes, services et autres	45.5%	28.6%	22.9%	31.2%	18.0%	4.4%	5.9%	7.6%
N.	389	818	414	1621	483	1338	392	2213

Tableau 2.7

Première occupation à temps plein selon la première carrière scolaire et la langue maternelle

	Francophones				Non-francophones			
	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total
Cadres	3.6 %	6.7%	14.7%	7.4%	7.3%	7.9%	15.1%	10.3%
Enseignant au primaire	8.1 %	23.2%	15.9%	18.3%	4.8%	16.8%	15.5%	14.0%
Autres enseignants	2.3%	14.0%	24.8%	13.2%	0.8%	9.9%	13.8%	9.6%
Santé et services sociaux	4.0%	18.2%	16.6%	14.6%	4.0%	10.3%	9.5%	8.8%
Emplois de bureau	50.6%	23.9%	14.7%	28.5%	56.0%	40.4%	28.0%	39.0%
Ventes, services et autres	30.9%	13.4%	13.1%	17.5%	25.8%	14.0%	17.2%	17.4%
N.	745	1853	572	3170	124	292	232	648

investissement scolaire seraient nettement plus nombreux chez les étudiants que chez les étudiantes à temps partiel. Pour le reste, l'influence du sexe sur le choix professionnel est dans ce groupe en gros conforme à ce que l'on sait se passer ailleurs: les femmes trouvent, et surtout ont trouvé, devant elles un éventail d'occupations nettement plus restreint que celui qui s'offrait aux hommes.

En revanche, l'influence de la langue maternelle (Tableau 2.7) ne correspond pas, dans ce groupe, à ce que l'on croit qui se passe dans la population en général. A diplôme égal, il n'y a guère plus de non-francophones que de francophones dans les emplois cadres. Il y a nettement moins de non-francophones que de francophones dans l'enseignement, les services sociaux et la santé et nettement plus dans les autres occupations. Si l'on retient l'idée d'un déficit professionnel sur l'investissement scolaire initial, il faut alors faire l'hypothèse qu'il s'agit d'un phénomène non seulement masculin mais aussi non-francophone.

Mais on peut laisser cette question de côté pour l'instant dans la mesure où nos informateurs sont susceptibles d'avoir eu plus d'une occupation.

3

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE: ORIGINES, DESTINATIONS ET FACTEURS

3

D'entrée de jeu, il faut ici noter deux choses. La première (Tableau 3.1) est que les étudiants à temps partiel sont des gens qui non seulement sont entrés mais sont demeurés sur le marché du travail. Le retrait du marché du travail existe bien; comme il fallait s'y attendre il s'agit d'un phénomène surtout féminin, mais il demeure dans l'ensemble relativement marginal. Chez les étudiantes à temps partiel, le taux de participation à la main-d'oeuvre est nettement plus élevé que chez les femmes en général.

La seconde chose à noter est qu'il s'agit d'un groupe dans lequel il y a eu une mobilité professionnelle assez considérable. Ce que ces gens font aujourd'hui est assez souvent différent de ce qu'ils ont fait à leur entrée sur le marché du travail. Il suffit d'examiner le Tableau 3.2 pour s'en faire une première idée. Le nombre de sans-emplois augmente, ce qui correspond au retrait d'un certain nombre de femmes du marché du travail, alors que la proportion de cadres double et que celle des employés de bureau, de la vente et des services est coupée

Tableau 3.1

Participation actuelle au marché du travail selon l'âge et le sexe

	Hommes				Femmes			
	40 ans et plus	30 à 39 ans	Moins de 30 ans	Total	40 ans et plus	30 à 39 ans	Moins de 30 ans	Total
Oui	94.8%	95.3%	90.6%	93.9%	80.9%	84.0%	86.7%	83.9%
Non	5.2%	4.7%	9.4%	6.1%	19.1%	16.0%	13.3%	16.1%
N.	307	860	481	1648	602	1044	624	2270

Tableau 3.2

Première occupation et occupation actuelle des étudiants à temps partiel

	Première occupation	Occupation actuelle
Sans emploi rémunéré	6.7%	13.9%
Cadres	7.4%	14.4%
Enseignants au primaire	17.0%	14.5%
Autres enseignants	11.7%	18.2%
Santé et services sociaux	13.0%	12.7%
Employés de bureau	27.9%	17.7%
Ventes, services et autres	16.3%	8.5%
N.	4265	4265

d'un gros tiers.

Le phénomène est assez important pour qu'on s'y attarde un peu. Pour ce faire, il vaut mieux restreindre l'analyse à ces seuls individus qui ont eu et qui ont encore un emploi rémunéré et examiner, tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre, la relation entre la première occupation et l'occupation actuelle.

Lorsqu'on adopte le point de vue du Tableau 3.3, on s'enquiert essentiellement de la capacité de diverses occupations, plus précisément de diverses catégories d'occupations, de retenir chez elles les gens qui initialement s'y engagent. Un simple coup d'oeil montre que cette capacité n'est pas partout égale. Certaines occupations retiennent bien leur monde et d'autres moins, au point d'être des occupations de passage, à tout le moins en ce qui concerne les étudiants à temps partiel. Ainsi, très peu de ceux qui ont commencé leur vie professionnelle comme enseignants ont-ils quitté l'enseignement, à l'exception de ceux qui de ce fait auraient quitté le marché du travail et qui ne sont pas retenus dans cette analyse. A l'inverse, à peine plus du tiers de ceux qui avaient commencé comme vendeurs, travailleurs des services ou autres - catégorie il est vrai résiduaire - le sont encore.

Mais il est aussi intéressant d'inverser la perspective et de s'interroger, du point de vue de leur occupation actuelle, de la provenance professionnelle des étudiants à temps partiel. On note ici aussi de très fortes variations, mais qui sont différentes de celles observées précédemment. Deux catégories occupationnelles identifiées par le Tableau 3.3 comme ayant une forte capacité de retenir les gens qui s'y engageaient, apparaissent au Tableau 3.4 comme ayant de surcroît une

Tableau 3.3

Proportion d'étudiants à temps partiel ayant au moment de l'enquête une occupation similaire ou identique à leur première occupation, selon l'occupation initiale

Cadres et occupations associées	68.1%
Enseignants au primaire	92.0%
Autres enseignants	88.2%
Santé et services sociaux	81.0%
Employés de bureau	57.2%
Ventes, services et autres	34.3%

Tableau 3.4

Proportion d'étudiants à temps partiel ayant au moment de l'enquête une occupation similaire ou identique à leur première occupation selon l'occupation actuelle

Cadres et occupations associées	33.5%
Enseignants au primaire	91.9%
Autres enseignants	59.0%
Santé et services sociaux	77.0%
Employés de bureau	79.0%
Ventes, services et autres	64.8%

forte capacité d'accueil. Il s'agit des emplois de cadres et de l'enseignement autre que l'enseignement primaire.

La première de ces constatations n'est pas particulièrement étonnante. Dans un contexte dans lequel, traditionnellement et pour ainsi dire, il fallait être indien avant de devenir chef, il est assez normal de constater que deux chefs sur trois ont effectivement commencé par être indien. La seconde constatation est un peu plus surprenante: on a l'habitude de se faire de l'enseignement l'image d'une profession plus fermée. Or, cette image est fausse puisqu'elle ne tient pas suffisamment compte d'un sous-groupe qui réunit quand même près d'un enseignant sur trois au niveau secondaire, les enseignants du secondaire professionnel. Une fois sur deux ces enseignants du secondaire professionnel sont entrés dans l'enseignement après avoir exercé un autre métier.[1] Pour simplifier, cela signifie qu'au secondaire un enseignant sur cinq vient d'ailleurs que de l'enseignement. Qu'on en retrouve dans cet échantillon non pas un mais deux sur cinq tend à indiquer l'importance particulière des activités de perfectionnement pour les membres de ce groupe. Pour certains d'entre eux, il s'agira tout bêtement d'une activité nécessaire au maintien de leur emploi.

Retournons une nouvelle fois la perspective et revenons à la question de la stabilité professionnelle. Cette stabilité professionnelle - le fait d'être ou de ne pas être aujourd'hui dans la même occupation que celle dans laquelle on a commencé sa vie professionnelle - est, pour une occupation donnée, associée à au moins quatre facteurs.

---

(1) Claude Lessard et alii, Les enseignants et les enseignantes du Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education, Service de la recherche, 1979, vol. 3, Tableau 50, p. 173.

Trois semblent particulièrement importants comme l'indique le Tableau 3.5. Il s'agit de l'âge, du sexe et de la langue maternelle.

Quelle qu'ait été leur occupation de départ, les étudiants à temps partiel âgés de 40 ans et plus ont plus de chances de se retrouver dans une nouvelle occupation que ceux âgés de 30 à 39 ans et, a fortiori, que ceux âgés de 30 ans et moins. Cela vaut même pour ces occupations qui, comme l'enseignement, ont de forts taux de rétention, et devient particulièrement net pour des occupations de passage comme les emplois de bureau.

L'influence du sexe, elle, est moins forte et plus circonscrite. Elle ne s'exerce guère que pour ceux qui ont commencé leur vie professionnelle dans les occupations largement féminisées de la santé, des services sociaux et des bureaux et de telle manière que des proportions plus importantes d'étudiants que d'étudiantes ont quitté ces occupations. Cela sous-estime un peu cependant l'influence du sexe puisque, dans cet échantillon, les femmes sont légèrement plus âgées que les hommes et que, dans ce groupe, l'âge a été un facteur de mobilité professionnelle.

Langue maternelle enfin: le fait d'être francophone est, dans toutes les catégories occupationnelles, associé à une plus grande stabilité professionnelle. Il faut cependant être prudent et imputer une partie de cette différence non pas à l'appartenance linguistique comme telle mais tout simplement à l'âge puisque les non-francophones sont, dans notre échantillon toujours, plus âgés que les francophones.

Tableau 3.5

Stabilité professionnelle selon la première occupation et l'âge, le sexe, la langue maternelle et la première carrière scolaire

	Cadres et associés	Enseignants au primaire	Autres enseignants	Santé et services sociaux	Employés de bureau	Ventes, services et autres
40 ans et plus	55.0%	91.3%	84.2%	64.5%	46.3%	25.5%
30 à 39 ans	61.6%	97.0%	87.7%	78.5%	45.6%	29.4%
Moins de 30 ans	78.5%	97.8%	93.3%	91.6%	77.5%	47.9%
Hommes	68.5%	93.5%	86.4%	68.0%	45.5%	36.1%
Femmes	66.2%	91.3%	90.3%	83.7%	65.8%	27.5%
Francophones	70.5%	92.6%	88.4%	83.0%	60.7%	34.7%
Non-francophones	57.9%	87.4%	86.0%	69.4%	44.1%	34.0%
Secondaire	53.0%	87.7%	85.7%	64.5%	59.2%	33.5%
Post-secondaire	68.1%	93.1%	89.3%	85.4%	57.3%	35.1%
Université	70.8%	89.7%	86.0%	71.1%	50.0%	37.0%

Ces trois variables, âge, sexe et langue maternelle entretiennent donc et entre elles et avec cette autre variable qu'est la stabilité professionnelle, des relations complexes. On aura d'autant plus de chance d'avoir été mobile qu'on sera entré dans telle occupation plutôt que telle autre et, pour une occupation donnée, qu'on est homme plutôt que femme, non francophone plutôt que francophone et, surtout, plus vieux que plus jeune. Tout ceci explique que la relation entre la première carrière scolaire, dont on sait qu'elle est elle aussi (Tableau 1.5) puissamment associée à l'âge, au sexe et à la langue maternelle et la stabilité professionnelle ne soit, d'emblée, très forte.

Mais sans être forte, la relation va cependant dans le sens attendu. Ceux qui entrent dans la vie active dans des occupations exigeant une scolarité moins forte que celle qu'ils possèdent sont généralement moins stables que ceux qui possèdent la scolarité généralement requise. Plus de gens sortis de l'université ayant commencé comme employés de bureau ne sont plus employés de bureau que de gens sortis de l'école secondaire pour devenir employés de bureau. La faiblesse de la relation n'en nie pas la réalité. Cette faiblesse s'explique par le fait que deux variables associées à la mobilité professionnelle, l'âge et la scolarité - en fait l'inadéquation entre la scolarité et la première occupation - sont associées négativement, tant et si bien que leurs effets se diminuent l'un l'autre sans pourtant s'annuler.

Cependant, ce qu'il faut surtout retenir ici ce n'est pas tant les facteurs que le fait d'une mobilité professionnelle. Les chiffres présentés indiquent qu'elle est importante. Ils la sous-estiment d'ailleurs puisqu'ils sont obtenus non pas sur la base d'occupations précises mais bien de catégorie d'occupations si bien qu'ils ne tiennent

pas compte des mouvements intra-catégoriels. Cette mobilité n'affecte pas tout le monde et ne se fait pas vers tous les azimuts. Au contraire. Elle affecte principalement ces individus - presqu'une moitié de l'échantillon - qui ont commencé leur vie professionnelle dans des occupations - emplois de bureau, ventes, services, etc. - qui sont souvent des occupations de passage ou, si l'on préfère, d'entrée. Elle se fait vers deux directions principales, les emplois cadres d'une part, l'enseignement, particulièrement l'enseignement secondaire, de l'autre.

Ceci nous amène à tracer un rapide portrait de ce qu'est la situation professionnelle actuelle de ces étudiants.

4

UN PROFIL SOCIO-PROFESSIONNEL DES ÉTUDIANTS À TEMPS PARTIEL

Nous pouvons nous permettre ici d'être relativement bref. La grande majorité des étudiants à temps partiel sont des gens qui travaillent. Leur occupation actuelle est associée à toute une série de facteurs mais peut-être principalement à un choix initial de carrière - lequel s'est plus souvent qu'autrement maintenu - et, dans un nombre non négligeable de cas, à une mobilité occupationnelle dont nous venons d'examiner quelques déterminants.

De tout cela résulte une distribution occupationnelle des étudiants à temps partiel dont on peut se contenter de noter deux choses. La première est qu'elle renforce, si l'on peut parler ainsi, la relative étroitesse du recrutement professionnel des étudiants à temps partiel. A en juger par leur occupation actuelle plutôt que par leur occupation initiale, les étudiants à temps partiel proviennent plus qu'avant du monde des cols blancs et, à l'intérieur de ce monde, des secteurs les plus que les moins favorisés.

La seconde chose à noter est qu'en dépit de la mobilité professionnelle dont il a été question, la distribution occupationnelle des étudiants à temps partiel reste, de façon très nette, façonnée par ces facteurs classiques que sont l'âge et le sexe, la langue maternelle et, bien sûr, la scolarisation initiale.

L'influence de celle-ci diminue légèrement, le lien entre la durée et le contenu dans la première carrière scolaire et l'occupation se relâche, l'écart entre, par exemple, la proportion de ceux qui au sortir du secondaire se sont retrouvés dans des occupations de bureau, de vente, de service, etc. et ceux qui au sortir de l'université ont eu des emplois analogues décroît. On peut comparer à ce propos les Tableaux 4.1 et 2.5. Pour le reste, et à scolarité égale (Tableaux 4.2 et 4.3), les femmes sont toujours sensiblement plus nombreuses que les hommes dans les emplois professionnels et semi-professionnels de la santé, des services sociaux et de l'enseignement, les femmes se comportant là-dessus comme les francophones se comportent par rapport aux non francophones.

Il vaut cependant la peine de souligner la position et l'influence d'un facteur auquel on ne s'est peut-être pas suffisamment attaché jusqu'ici, l'âge. La relation de l'âge à l'occupation peut être singulièrement complexe. Naître à tel moment plutôt qu'à tel autre, cela peut vouloir dire être en mesure ou non de profiter d'un système scolaire plus ou moins développé. Sortir de l'école avec le même diplôme en poche mais à dix ans d'intervalle peut signifier, par rapport à une occupation ou un groupe d'occupations données, que les employeurs vous courent après ou qu'ils ne se donnent même plus la peine d'accuser réception de vos demandes d'emploi. Avoir dix ans de plus que ses

Tableau 4.1

Occupation selon la première carrière scolaire

	Secondaire	Post secondaire	Université	Total
Cadres	20.3%	13.9%	20.0%	16.6%
Enseignants au primaire	8.1%	19.8%	15.2%	16.3%
Autres enseignants	12.1%	20.9%	31.0%	21.1%
Santé et services sociaux	7.5%	17.9%	13.0%	14.6%
Employés de bureau	37.8%	17.4%	12.1%	20.5%
Ventes, services et autres	14.0%	8.3%	7.9%	9.5%
N.	762	2034	755	3551

Tableau 4.2

Occupation selon la première carrière scolaire et le sexe

	Hommes				Femmes			
	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total
Cadres	30.1%	24.4%	28.1%	26.6%	11.6%	6.8%	10.2%	8.4%
Enseignants au primaire	2.5%	6.7%	7.7%	6.0%	13.4%	28.6%	24.1%	24.7%
Autres enseignants	15.5%	28.6%	31.4%	26.3%	9.1%	15.7%	30.5%	17.0%
Santé et services sociaux	3.9%	5.4%	9.9%	6.2%	10.6%	26.4%	16.6%	21.4%
Employés de bureau	24.6%	16.9%	11.9%	17.4%	48.6%	17.9%	12.5%	23.2%
Ventes, services et autres	22.7%	15.7%	10.4%	15.9%	6.3%	3.2%	5.2%	4.2%
N.	362	817	405	1584	393	1210	344	1951

Tableau 4.3

Occupation selon la première carrière scolaire et la langue maternelle

	Francophones				Non-francophones			
	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total	Secondaire	Post-secondaire	Université	Total
Cadres	17.2%	12.2%	16.6%	14.2%	41.2%	23.7%	29.4%	29.0%
Enseignants au primaire	8.1%	20.2%	17.0%	16.9%	8.8%	18.1%	10.8%	13.8%
Autres enseignants	13.6%	21.8%	31.6%	21.8%	2.4%	15.3%	28.4%	17.6%
Santé et services sociaux	8.2%	19.3%	14.8%	16.0%	2.0%	8.8%	7.7%	7.2%
Employés de bureau	37.7%	16.9%	11.7%	20.5%	33.3%	20.5%	13.4%	20.4%
Ventes, services et autres	14.5%	7.7%	7.2%	9.1%	11.8%	12.0%	10.3%	11.4%
N.	656	1765	554	2975	102	249	194	545

collègues, et concurrents, professionnels, c'est avoir sur eux l'avantage de dix ans d'expérience accumulée et de relations établies, si tant est, toutefois, que les règles du jeu n'ont pas changé en cours de route.

Quoi qu'il en soit, âge et occupation sont ici associés d'une manière qu'il faut souligner. Le Tableau 4.4 indique clairement que si la proportion de cadres ne varie guère d'un groupe d'âge à l'autre, les autres proportions varient elles considérablement. La proportion de travailleurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux diminue presque de moitié (de 65,1% à 34,9%) lorsqu'on passe des quarante ans et plus aux moins de 30 ans. La composition interne de ce groupe change pareillement: chez les quarante ans et plus, 8 membres de ce groupe sur 10 sont des enseignants. Chez les moins de trente ans, ils ne sont plus qu'un sur deux. De la même façon, la proportion d'employés de bureau, de la vente et des services passe de marginale (19,8%) chez les 40 ans et plus à centrale chez les moins de trente ans (46,4%).

Dans certaines conditions, cela pourra avoir des conséquences sur le recrutement des nouvelles générations d'étudiants à temps partiel. La distribution par âge des étudiants à temps partiel qui sont par ailleurs enseignants (30,0% ont 40 ans et plus, 56,1% ont entre 30 et 39 ans et 13,7% ont moins de trente ans) est très voisine de celle de l'ensemble des enseignants.[1] Cela tendrait à indiquer que pour les enseignants l'âge n'est pas un grand obstacle, ni une grande incitation, au retour aux études.

---

(1) 33% ont plus de 40 ans, 48% entre 30 et 39 ans et 19% moins de 30 ans d'après l'enquête Lessard, Cormier, Valois, Toupin citée précédemment.

Tableau 4.4

Occupation selon l'âge

	40 ans et plus	30 à 39 ans	Moins de 30 ans
Cadres	14.5%	17.6%	16.6%
Enseignants au primaire	28.6%	17.9%	5.4%
Autres enseignants	24.5%	25.5%	11.6%
Santé et services sociaux	12.0%	13.6%	17.9%
Employés de bureau	12.9%	15.9%	33.2%
Ventes, services et autres	6.9%	8.3%	13.2%
N.	744	1707	1072

La distribution par âge des membres de l'autre grand groupe occupationnel est tout à fait différente. Près de la moitié (47,1%) ont moins de trente ans, 39,1% ont entre 30 et 39 ans et 13,7% ont quarante ans et plus. Elle est donc nettement plus jeune.

Qu'il y ait peu d'enseignants parmi les étudiants à temps partiel âgés de moins de trente ans est un simple reflet du fait qu'il y a peu d'enseignants âgés de moins de trente ans. Que près de la moitié des étudiants à temps partiel qui travaillent comme employés de bureau, vendeurs, serveurs, etc. aient moins de trente ans ne signifie pas nécessairement que la moitié des gens engagés dans ces occupations dans la vie active aient moins de trente ans.

Au contraire. A défaut d'une observation directe de la distribution par âge de l'ensemble de ces travailleurs, le Tableau 4.5, qui nous renseigne sur la première carrière scolaire des étudiants à temps partiel en fonction de leur occupation et de leur âge, fournit des raisons d'en douter.

En effet, le profil scolaire des étudiants à temps partiel qui sont enseignants suit de près ce que l'on sait de l'évolution des conditions de formation et d'accès à cette profession: les plus vieux sont passés par l'école normale et les plus jeunes par l'université. Phénomène analogue chez les cadres, occupation qui est en train de se professionnaliser. La proportion de cadres qui sont passés par l'université augmente lorsqu'on passe des plus vieux aux plus jeunes alors que diminue celle de ceux dont on peut présumer que l'ascension s'est faite à l'ancienneté, à partir d'acquis scolaires relativement faibles.

Tableau 4.5

Première carrière scolaire selon l'occupation et l'âge

	Cadres	Enseignants au primaire	Autres enseignants	Santé et services sociaux	Employés de bureau	Ventes, services et autres
40 ans et plus						
Secondaire	35.2%	20.7%	19.8%	20.2%	55.2%	51.0%
Post-secondaire	47.2%	68.1%	61.3%	64.0%	41.7%	37.3%
Université	17.6%	11.3%	18.7%	15.7%	3.1%	11.8%
N.	108	213	182	89	96	51
30 à 39 ans						
Secondaire	32.7%	5.6%	9.4%	11.6%	43.4%	34.8%
Post-secondaire	41.0%	78.0%	60.1%	67.0%	43.0%	46.8%
Université	26.3%	16.4%	30.5%	21.5%	13.6%	18.4%
N.	300	305	436	233	272	141
Moins de 30 ans						
Secondaire	10.1%	1.7%	11.3%	4.7%	31.2%	22.7%
Post-secondaire	60.1%	29.3%	37.9%	77.6%	54.5%	57.4%
Université	29.8%	69.0%	50.8%	17.7%	14.3%	19.9%
N.	178	58	124	192	356	141

Mais qu'en est-il des employés de bureau, de la vente et des services. La scolarité de ces individus augmente considérablement à mesure que l'on se rapproche du sous-groupe le plus important, les moins de trente ans. Une partie de ce phénomène s'explique sans doute par le phénomène bien connu de l'inflation des diplômes, mais une partie seulement. Le phénomène indique aussi que ceux qui sont prêts à courir le risque d'un investissement scolaire à des fins de changements de carrière se recrutent, et vraisemblablement se recruteront, disproportionnellement plus chez ceux qui ont déjà amassé un petit capital scolaire et qui sont en âge d'investir dans de nouvelles études.

5

SITUATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES ET LIENS ÉTUDES/EMPLOI

5

L'insistance des sections précédentes sur les antécédents et la situation socio-professionnelle des étudiants à temps partiel s'explique, se justifie ou s'excuse selon le point de vue par l'existence de toute une série de liens, objectifs comme subjectifs, entre la situation socio-professionnelle des individus et leur présence dans un programme d'études à temps partiel.

Commençons par les liens objectifs. Une bonne moitié des étudiants à temps partiel appartiennent à des groupes professionnels qui sont l'objet de programmes de perfectionnement professionnel de la part des pouvoirs publics et para-publics. Et encore, cette estimation se base-t-elle sur un décompte des seuls enseignants, infirmières et travailleurs apparentés et néglige d'autres programmes de perfectionnement professionnel, initiés ou encouragés par l'entreprise par exemple, qui pour être moins visibles et moins connus n'en existent pas moins.

Autre lien objectif, 63,6% des étudiants formellement inscrits dans un programme d'études - nous aborderons la question de la situation académique des étudiants dans une prochaine section - sont inscrits dans un programme concernant soit les sciences de l'administration, soit les sciences de l'éducation, soit encore les sciences de la santé, tous domaines de sciences appliquées et de formation professionnelle plutôt qu'académique. Ce chiffre n'inclut d'ailleurs pas les étudiants inscrits à d'autres programmes - l'informatique ou les relations publiques par exemple - qui à défaut d'avoir été classifiés dans les trois secteurs qui viennent d'être mentionnés n'en sont pas moins des programmes de formation ou de perfectionnement professionnel.

Troisième lien objectif, les employeurs de ces étudiants qui travaillent sont presque toujours (88,6% des cas) au courant du fait que l'individu poursuit des études à temps partiel et, dans ce cas, deux employeurs sur trois (65,8%) contribuent au paiement ou au remboursement total ou partiel des frais de scolarité. Pour l'ensemble des étudiants à temps partiel qui travaillent, la proportion de ceux qui reçoivent une aide financière quelconque de l'employeur atteint donc les 60,0%.

Les liens subjectifs sont plus délicats à manipuler puisqu'ils renvoient à des perceptions parfois complexes plutôt qu'à des faits simples. Mais leur existence ne fait pas de doute.

Notons tout d'abord que chez les étudiants à temps partiel ayant une occupation rémunérée au moment de l'enquête, des proportions étonnantes d'individus affirment que leurs études leur sont non seulement utiles (37,7%) - ce qui après tout ne serait pas si bizarre - mais nécessaires (41,0%) pour mieux faire leur travail actuel.

En outre, il y a assez souvent un lien subjectif très net entre les objectifs professionnels que se fixent les individus et leurs études. Par exemple, une substantielle minorité d'étudiants (35,6%) déclarent vouloir commencer une nouvelle carrière dans les cinq années suivant l'enquête. De ce nombre, huit sur dix (82,4%) perçoivent leurs études comme utiles et deux sur trois (67,7%) comme nécessaires pour se lancer dans la nouvelle carrière envisagée. Chez ceux qui au contraire entendent garder leur emploi actuel au cours des cinq prochaines années - soit 65,7% des étudiants, ou deux étudiants sur trois - il n'est pas rare (46,0%) que les études soient perçues comme utiles à garantir une certaine sécurité d'emploi. Pour une minorité, 16,5% elles vont même jusqu'à être perçues, à tort ou à raison, comme nécessaires pour conserver cet emploi que l'on entend garder, comme obligatoires. Pour un étudiant sur dix, chez ceux qui travaillent, il y aurait donc là quelque chose d'analogue à la scolarité obligatoire.

Autre lien subjectif, quand on demande aux étudiants d'apprécier l'importance qu'ont eu dans leur décision de revenir aux études chacun des huit motifs fréquemment associés à cette décision et de sélectionner celui parmi ceux-ci qui a été le plus important, on obtient une distribution dans laquelle les motifs ou les raisons d'ordre professionnel et économique devancent nettement les motifs d'ordre culturel. Près de la moitié - voir le Tableau 5.1 - retiennent des raisons d'ordre professionnel, 30,4% des motifs d'ordre culturel, 12,8% les augmentations de salaire que leur procure une scolarité accrue et 12,8% un motif dont la signification est plus ambiguë et qui est la possibilité de continuer à travailler tout en étudiant.

Notons qu'il faille ici faire attention. Nous sommes

Tableau 5.1

Raison la plus importante pour expliquer le retour aux études

Raison d'ordre professionnel		44.0%
Nécessité de se perfectionner sur le plan professionnel	38.9%	
Suggestion de l'employeur	1.6%	
Volonté de revenir sur le marché du travail	3.4%	
Raison d'ordre culturel		30.4%
Désir de se cultiver	27.7%	
Goût de rencontrer des gens autres que ceux qu'on voit d'habitude	2.3%	
Suggestion du conjoint	0.4%	
Raison d'ordre économique		12.8%
Les augmentations de salaire qui peuvent procurer une scolarité accrue	12.8%	
Raison indéterminée		12.8%
La possibilité de continuer à travailler tout en étudiant	12.8%	

très rarement en présence de motivations simples. Au contraire, il s'agit presque toujours d'une constellation de motivations dans laquelle cependant, s'il faut en croire les informateurs, les motifs d'ordre strictement culturel ne dominent que dans une minorité, néanmoins substantielle, de cas.

On se doute bien que ces liens n'auront pas partout ni la même forme, ni la même force. Prenons-en pour premier exemple le lien le plus objectif de tous, soit le fait de recevoir une aide financière quelconque de la part de son employeur. Nous avons déjà que pour les étudiants qui travaillent, cela est le cas de six étudiants sur dix. Le Tableau 5.2 montre cependant que cela varie beaucoup selon l'occupation et, curieusement, le sexe.

Que les enseignants soient plus souvent subventionnés que la moyenne des étudiants à temps partiel et que l'inverse soit vrai des employés de bureau n'est, d'une certaine façon, pas étonnant. Les premiers sont incités à s'inscrire à des programmes de perfectionnement conçus spécifiquement pour eux alors que les autres sont, plus souvent à tout le moins, laissés à eux-mêmes. Mais si l'on accepte de penser ainsi, il faut alors prendre note de deux petites bizarreries. La première est que les travailleurs de la santé et des services sociaux, pourtant proches des enseignants à bien des égards, sont, de tous, ceux qui ont le moins accès à une assistance financière patronale. L'autre est que les cadres ont plus souvent accès à cette aide que les employés de bureau. La différence n'est pas énorme mais on peut quand même la tenir pour un indice d'une inégalité de traitement.

Nettement plus curieux est l'écart systématique entre les

Tableau 5.2

Proportion d'étudiants recevant une aide financière de la part de leurs employeurs selon l'occupation et le sexe

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	66.6%	51.2%	62.1%
Enseignants du primaire	86.5%	78.2%	79.8%
Autres enseignants	79.9%	62.0%	71.0%
Santé et services sociaux	34.0%	21.2%	24.0%
Employés de bureau	64.0%	48.3%	54.3%
Ventes, services et autres	48.3%	29.0%	43.4%

étudiants et les étudiantes. Dans tous et chacun des six groupes professionnels que nous avons distingués, les femmes ont toujours moins accès, et souvent beaucoup moins accès, à des remboursements de frais de scolarité que les hommes. Ceci est sans doute associé au fait, que nous établirons plus tard, que les étudiantes sont plus sensibles que les étudiants à la dimension proprement culturelle des études à temps partiel et, qu'en conséquence, elles s'inscrivent plus souvent à des cours ou des programmes qu'un employeur a un intérêt moins immédiat à subventionner. Mais il se peut aussi que ce phénomène n'explique pas tout l'écart observé.

Pour le reste, l'accès à une aide financière de la part des employeurs n'est associé - clairement et fortement à tout le moins - ni à l'âge ni à la langue des étudiants.

La proportion d'étudiants qui ne reçoivent pas d'aide financière de la part de leur employeur - 40,0% environ - est supérieure à celle (26,5%) de ceux qui estiment que leurs études ne sont d'aucun rapport avec l'accomplissement de leur tâche ou, pour reprendre le libellé du questionnaire, qu'elles ne leur sont ni utiles ni nécessaires pour mieux faire leur travail actuel. En fait, c'est cette question qui génère les résultats les plus inattendus dans tout le questionnaire.

Ils sont inattendus à deux titres. Par la distribution d'abord. Nous venons de le voir, à peine le quart des étudiants estiment que leurs études sont sans rapport avec leur travail, le tiers pensent qu'elles sont utiles, sans toutefois être nécessaires, et un peu plus de 40% disent - Tableau 5.3 - qu'elles leur sont nécessaires pour mieux faire leur travail actuel. Plus étonnant encore, la proportion

Tableau 5.3

Utilité et nécessité des études pour mieux faire le travail actuel selon l'occupation

	Sans rapport	Utiles	Nécessaires	N
Cadres	21.2%	34.3%	44.5%	618
Enseignants du primaire	19.4%	35.9%	44.7%	619
Autres enseignants	20.1%	35.9%	44.1%	778
Santé et services sociaux	26.9%	34.9%	38.2%	542
Employés de bureau	35.4%	30.6%	34.0%	755
Ventes, services et autres	39.8%	19.3%	40.4%	362
Total	26.5%	37.7%	41.0%	3,674

de ceux qui voient leurs études comme nécessaires à un meilleur accomplissement de leur travail actuel est très largement indépendante - Tableau 5.3 toujours - de ce qu'est ce travail, de l'occupation effective des gens.

Cette utilité générale, peu variable, des études pour l'accomplissement du travail actuel est d'autant plus curieuse qu'il y a de très fortes variations dans la façon dont les gens envisagent leur avenir professionnel à moyen terme.

Si, dans l'ensemble, six étudiants sur dix entendent conserver leur emploi actuel au cours des cinq prochaines années, cette proportion atteint (Tableau 5.4) son sommet chez les enseignants et chute de moitié chez les employés de bureau. A l'inverse, la proportion de ceux qui disent vouloir commencer une nouvelle carrière (Tableau 5.5) est de presque un étudiant sur deux chez les employés de bureau alors qu'elle est négligeable (un sur dix) chez les enseignants du primaire; la proportion de ceux qui disent vouloir commencer une nouvelle carrière se situant, pour l'ensemble, à près d'un étudiant sur trois.

Cette volonté de mobilité professionnelle n'est pas associée qu'à la seule occupation, qui en demeure cependant un des déterminants principaux. Elle varie aussi (Tableau 5.5) selon l'âge, les plus jeunes étant nettement plus portés à vouloir changer d'occupation que les plus vieux. Chez ceux qui entendent changer d'occupation (Tableau 5.6), les études sont presque toujours perçues comme utiles et très souvent envisagées comme nécessaires pour permettre le passage de l'occupation actuelle à l'occupation désirée. Ce qui, au fond, va un peu de soi. Cela permet quand même d'estimer que, pour environ le tiers des

Tableau 5.4

Intention de garder l'emploi actuel au cours des cinq prochaines années selon l'occupation

Cadres	49.7%
Enseignants du primaire	81.4%
Autres enseignants	76.7%
Santé et services sociaux	57.0%
Employés de bureau	37.9%
Ventes, services et autres	42.8%
Total	58.7%

Tableau 5.5

Intention de commencer une nouvelle carrière dans les cinq prochaines années selon l'occupation et l'âge

	40 ans et plus	30 à 39 ans	Moins de 30 ans	Total	N
Cadres	26.4%	26.5%	34.0%	28.5%	618
Enseignants du primaire	9.8%	10.8%	21.0%	11.8%	619
Autres enseignants	11.4%	17.8%	39.5%	19.4%	778
Santé et services sociaux	15.2%	28.1%	33.7%	28.0%	542
Employés de bureau	20.8%	46.1%	53.2%	46.2%	755
Ventes, services et autres	21.7%	46.8%	58.2%	47.8%	372

Tableau 5.6

Caractère utile ou nécessaire des études pour commencer une nouvelle carrière chez ceux qui entendent le faire selon l'occupation

	Sans rapport	Utiles	Nécessaires	N
Cadres	17.6%	20.4%	61.8%	181
Enseignants du primaire	28.7%	26.0%	43.8%	73
Autres enseignants	21.6%	23.5%	54.7%	157
Santé et services sociaux	13.0%	24.1%	62.7%	153
Employés de bureau	13.0%	16.7%	70.2%	353
Ventes, services et autres	9.1%	13.7%	77.1%	175

individus actuellement inscrits dans des programmes d'études à temps partiel, ces études sont un moyen, souvent obligé, d'accéder à une nouvelle carrière.

Ceci étant, il est intéressant de rappeler (Tableau 5.7) que chez ceux qui entendent garder leur emploi, un peu plus de quatre individus sur dix voient dans leurs études un moyen au moins utile de conserver cet emploi. Ce fait est légèrement plus fréquent chez les enseignants que chez les autres étudiants mais il ne leur est pas, comme on aurait pu le penser, particulier. Il en va de même chez ceux, beaucoup plus rares, qui pensent que leurs études leur sont nécessaires pour conserver leur emploi.

Si, pour un étudiant à temps partiel sur trois, les études à temps partiel sont le moyen de changer d'occupation, elles sont aussi, pour un autre étudiant sur trois, un moyen parmi d'autres de se maintenir dans un emploi que l'on entend conserver. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'étroitesse des liens entre la vie professionnelle des étudiants à temps partiel et leurs études dans la section suivante où nous décrirons leur situation académique.

Tableau 5.7

Caractère utile ou nécessaire des études pour conserver l'emploi actuel chez ceux qui entendent le faire selon l'occupation

	Sans rapport	Utiles	Nécessaires	N
Cadres	56.5%	32.4%	10.9%	311
Enseignants du primaire	51.4%	30.9%	17.7%	523
Autres enseignants	54.2%	28.0%	17.7%	610
Santé et services sociaux	67.6%	21.4%	10.8%	312
Employés de bureau	58.0%	29.8%	12.0%	291
Ventes, services et autres	67.0%	20.8%	12.0%	158

6

SITUATION ACADÉMIQUE ET VARIATIONS INTER-INSTITUTIONNELLES

Deux faits principaux caractérisent la situation académique des étudiants à temps partiel. Le premier est leur concentration dans des programmes de certificats plutôt que dans des programmes de baccalauréat. Le second est l'existence d'un lien souvent étroit entre l'occupation des gens et l'objet de leurs études.

Ces deux caractéristiques varient cependant beaucoup en fonction d'une variable à laquelle nous n'avons pas accordé d'attention jusqu'ici et qui est l'appartenance institutionnelle ou, pour parler plus simplement, l'université dans laquelle les gens étudient. L'échantillon utilisé dans cette enquête n'a pas été conçu pour permettre des analyses cas par cas. Pour ce faire, il aurait dû être beaucoup plus considérable. Il se prête cependant à certains regroupements. Il nous a semblé intéressant d'en retenir un en particulier. Celui-ci se fonde sur l'idée qu'existent des marchés différents et des traditions différentes. Ce regroupement fait de la Télé-université le cas spécial

qu'elle est, et parmi les autres institutions isole celles du Montréal métropolitain des autres. En outre, pour les universités de la région montréalaise, il distingue les institutions francophones des institutions anglophones.

Il serait fastidieux de voir par le détail en quoi diffère la clientèle de chacun de ces groupes d'universités. On doit cependant attirer l'attention sur une variation considérable (Tableau 6.1) dans le poids que représentent d'un groupe à l'autre les professionnels et semi-professionnels de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Il est à son plus bas à Montréal, et à Montréal il est plus faible dans les universités anglophones que dans les universités francophones. Il est nettement plus élevé dans les institutions situées hors de Montréal et il est, curieusement, très élevé à la Télé-université.

Mais revenons à la situation académique des étudiants. Chez ceux qui déclarent être inscrits à un programme d'études particulier, deux sur trois (64,0%) sont inscrits à des programmes de certificats. Comme l'indique le Tableau 6.2, le fait d'être ou de ne pas être inscrit dans un programme d'études et, le cas échéant, la durée du programme auquel on est inscrit varient considérablement d'un groupe d'institutions à l'autre. De toutes, c'est la Télé-université qui compte le plus d'étudiants qui sont étudiants libres ou qui n'ont pas encore arrêté leur choix de programmes. Il y a d'ailleurs chez les étudiants de la Télé-université un clivage unique, qu'on ne retrouve pas ailleurs, entre le comportement des étudiants qui sont par ailleurs enseignants et celui des autres étudiants (Tableau 6.3). Alors que les enseignants

Tableau 6.1

Occupation des étudiants dans quatre groupes d'universités

	Montréal français	Montréal anglais	Hors Montréal	Télé université	Total
Cadres	16.7%	31.9%	16.1%	4.0%	16.3%
Enseignants au primaire	12.5%	14.8%	18.3%	20.8%	16.9%
Autres enseignants	11.5%	16.0%	21.9%	37.0%	21.1%
Santé et services sociaux	21.3%	6.0%	12.4%	17.6%	14.5%
Employés de bureau	27.2%	18.7%	20.3%	10.5%	20.2%
Vente, service et autres	9.3%	12.1%	9.8%	7.8%	9.7%
N.	890	486	1761	602	3739

Tableau 6.2

Situation académique des étudiants selon quatre groupes d'universités

	Montréal français	Montréal anglais	Hors Montréal	Télé Université	Total
Hors-programme	5.7%	22.0%	19.0%	34.3%	18.6%
Inscrit à un certificat	80.4%	15.6%	44.9%	65.7%	52.1%
Inscrit à un baccalauréat	13.9%	62.4%	36.1%	0.0	29.2%
N.	974	577	2081	630	4262

Tableau 6.3

Situation académique des étudiants de la Télé-université selon l'occupation

	Hors programme	Inscrits à un certificat	N.
Sans emploi	51.8%	48.2%	83
Cadres	56.5%	43.5%	23
Enseignants au primaire	24.0%	76.0%	104
Autres enseignants	15.7%	84.3%	210
Santé et services sociaux	61.5%	38.5%	78
Employés de bureau	46.9%	53.1%	49
Ventes, services et autres	44.4%	55.6%	36
Total	34.5%	65.5%	583

s'inscrivent massivement au programme CHEM,[1] les autres étudiants se définissent beaucoup plus facilement comme étudiants libres.

Ailleurs, on observe (Tableau 6.2) un clivage assez net entre les institutions francophones et les institutions anglophones. Celui-ci est particulièrement fort dans la région montréalaise, où ces institutions apparaissent comme des images inversées l'une de l'autre. Dans les universités francophones, la très vaste majorité des étudiants sont inscrits à des programmes de certificats, l'inverse étant vrai dans les institutions anglophones.

La concentration des étudiants francophones dans les programmes de certificats nous incite à revenir à la question de départ, à l'idée de la seconde chance. Aller à l'université, cela a été, traditionnellement, aller faire un baccalauréat. Or la plupart des francophones ne sont pas inscrits dans des programmes de baccalauréat. Faut-il en conclure que les études à temps partiel ne constituent pas pour eux une véritable seconde chance d'accéder aux études supérieures et d'acquérir, plus tard et autrement, des diplômes équivalents à ceux auxquels peuvent prétendre des étudiants plus jeunes?

Les données dont nous disposons ne sont pas les meilleures qui soient pour trancher le débat. Il s'agit de données concernant les intentions des gens et non pas leur destin effectif. Elles permettent cependant de fixer certains ordres de grandeur et d'estimer pour quelles proportions d'individus le certificat constitue une étape vers

---

(1) Programme de certificat en "Connaissance de l'Homme Et de son Milieu".

le baccalauréat. Globalement, 16,3% des étudiants inscrits dans un programme de certificat disent avoir déjà été inscrits dans un autre programme de certificat. Ce chiffre est un minimum absolu puisqu'il ne concerne que ceux dont le premier programme d'études universitaires a été un programme de certificat. On peut par ailleurs changer la perspective et se demander quelle proportion d'étudiants inscrits à des programmes de certificat ont l'intention de s'inscrire à un autre programme d'études dans le but d'obtenir soit un second ou un troisième certificat, soit encore un baccalauréat. Ils sont plus nombreux, 37,9%.

On voit donc que le certificat n'est pas exactement une voie royale vers le baccalauréat. Mais c'est une voie praticable pour une certaine proportion d'individus qui devrait se situer entre le tiers et la moitié des étudiants inscrits dans des programmes de certificats selon que l'on ne retient que ces seuls candidats au certificat qui disent vouloir en faire un autre (37,9%) ou qu'on leur ajoute ceux qui disent en avoir déjà fait un (37,9% + 16,3% = 54,2%), ces deux groupes n'étant pas mutuellement exclusifs.

Il y a d'ailleurs là-dessus d'intéressantes variations inter-institutionnelles. C'est en effet dans ces institutions où domine le certificat comme mode d'organisation des études à temps partiel que le certificat est le plus souvent perçu comme voie d'accès au baccalauréat. Dans les universités francophones de Montréal, où 85,2% des inscrits sont inscrits dans des programmes de certificats, la somme des candidats au certificat qui en ont déjà fait un ou qui ont l'intention d'en faire un autre atteint 66,0%. Dans les universités anglophones, là où le certificat est marginal, cette somme n'est que de 18,8%. Elle se situe ailleurs (Tableau 6.4) autour de 50%.

Tableau 6.4

Proportion d'étudiants inscrits à un programme de certificat ayant déjà suivi un programme de certificat ou ayant l'intention d'en suivre un autre après le programme actuel dans quatre groupes d'universités

	Montréal français	Montréal anglais	Hors Montréal	Télé Université
% ayant déjà suivi un programme de certificat	20.8%	4.4%	12.0%	20.3%
% ayant l'intention de s'inscrire à un autre certificat	45.2%	14.4%	36.5%	32.4%
Total*	66.0%	18.8%	58.5%	52.5%

* Les deux groupes n'étant pas mutuellement exclusifs, le total représente une limite supérieure.

Le certificat ne constitue donc pas, en soi, un obstacle sur une voie menant au baccalauréat. Pour certains, il peut jouer le rôle inverse et servir d'incitatif. Toute la question est au fond de savoir quel mode d'organisation des études est, de ce point de vue qui est de mener une cohorte d'étudiants au terme du premier cycle, le plus efficace. Les données les plus pertinentes ne sont pas des données de sondage mais celles qu'on pourrait reconstituer à partir des dossiers d'étudiants soumis à l'un et l'autre régimes.

Deuxième caractéristique de la situation académique des étudiants à temps partiel, le fait que leurs études se situent très souvent dans le prolongement de leurs situations professionnelles. Le Tableau 6.5, qui concerne l'ensemble de l'échantillon, montre combien souvent les cadres étudient en administration, les enseignants en éducation, les infirmières en santé, etc.

Mais ce Tableau 6.5 est trompeur parce qu'il réunit des gens appartenant à trois univers différents. Les étudiants de la Télé-université n'avaient au moment de l'enquête la possibilité pratique de s'inscrire qu'à un seul programme, un programme de certificat appelé Connaissance de l'Homme Et de son Milieu (CHEM). Le contenu de ce programme nous le fait classer parmi les programmes de sciences sociales. Si l'on retire les inscrits à CHEM du total des inscrits en sciences sociales, on coupe celui-ci de plus de la moitié (383 cas sur un total de 680) et l'on retire de la relation entre l'occupation et l'objet des études une source de variations, les étudiants de la Télé-université n'ayant, quelle que soit leur occupation, qu'un seul choix.

Le Tableau 6.5 nous conduit à sous-estimer le rapport

Tableau 6.5

Objet du programme d'études selon l'occupation

	Sans emploi	Cadres	Enseignants du primaire	Autres enseignants	Santé et services sociaux	Employés de bureau	Ventes, services et autres	Total
Administration	25.9%	55.9%	2.2%	8.3%	15.7%	64.5%	49.4%	30.2%
Education	19.1%	5.3%	69.0%	47.6%	10.3%	6.3%	5.9%	26.3%
Santé	6.5%	0.8%	0.4%	1.5%	44.2%	0.8%	1.5%	7.1%
Sc. religieuses	2.3%	0.6%	2.7%	1.1%	1.4%	0.5%	1.1%	1.4%
Sciences des communications	1.4%	4.0%	0.0	0.6%	1.4%	3.6%	3.7%	2.0%
Langues, littérature, traduction	7.7%	4.2%	1.8%	2.6%	1.4%	5.1%	1.5%	3.5%
Beaux-arts	5.1%	3.2%	3.5%	3.0%	2.8%	0.8%	4.1%	3.0%
Sc. sociales	22.8%	11.4%	18.6%	32.3%	19.4%	13.3%	18.1%	19.9%
Sciences fondamentales et appliquées	4.9%	11.7%	0.7%	2.1%	2.3%	1.5%	11.1%	4.2%
Autres	4.2%	2.8%	1.1%	0.9%	1.2%	3.5%	3.7%	2.3%

entre l'occupation et l'objet du programme d'études en milieu francophone. Cela est évident à l'analyse des Tableaux 6.6 et 6.8 qui concernent respectivement les étudiants des universités francophones de Montréal et les étudiants des universités situées ailleurs au Québec. L'existence d'un rapport étroit entre l'occupation et l'objet des études y est toujours plus fréquent que dans le tableau original.

A occupation semblable, le comportement des étudiants inscrits dans les universités anglophones est très souvent différent (Tableau 6.7). Sauf chez ceux d'entre eux qui sont enseignants, il ne se trouve jamais, à la différence de ce que l'on observe chez les étudiants francophones, une majorité d'individus appartenant à un groupe occupationnel donné pour opter pour un champ d'études se situant dans le prolongement immédiat de cette occupation. On ne retrouvera pas, par exemple, chez les employés de bureau anglophones ce choix massif pour les sciences de l'administration qui caractérise leurs collègues francophones. Même les enseignants anglophones sont moint attirés par les sciences de l'éducation que les étudiants francophones.

Il est bien certain qu'une partie de cet écart s'explique par le flou entourant le titre de certains programmes. Mais il y a lieu de croire que la majeure partie de cet écart s'explique par des différences culturelles qui s'expriment aussi bien de façon diffuse, dans les attitudes, les préférences et les comportements des individus que de façon plus visible dans les politiques des institutions.

Tableau 6.6

Objet du programme d'études selon l'occupation dans les universités francophones de Montréal

	Sans emploi	Cadres	Enseignants du primaire	Autres enseignants	Santé et services sociaux	Employés de bureau	Ventes, services et autres	Total
Administration	39.8%	64.2%	1.0%	8.2%	13.1%	71.0%	62.8%	39.8%
Education	19.3%	3.6%	81.0%	68.0%	4.4%	3.2%	0.0%	20.7%
Santé	20.5%	1.5%	1.0%	5.2%	66.7%	2.3%	5.1%	17.3%
Sc. religieuses	1.2%	1.5%	7.6%	4.1%	2.2%	0.0%	0.0%	2.1%
Sc. des communications	2.4%	8.0%	0.0%	0.0%	1.1%	6.3%	11.5%	4.2%
Langues, littérature et traduction	6.0%	6.5%	1.8%	2.1%	1.0%	6.3%	0.0%	3.7%
Beaux-arts	0.0%	0.0%	0.0%	3.1%	2.2%	0.5%	0.0%	0.9%
Sc. sociales	7.2%	8.0%	7.6%	6.2%	7.1%	8.1%	10.3%	7.7%
Sc. fondamentales et appliquées	3.6%	6.6%	0.0%	3.1%	2.2%	1.8%	10.3%	3.4%
Autres	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

Tableau 6.7

Objet du programme d'études selon l'occupation dans les universités anglophones de Montréal

	Sans emploi	Cadres	Enseignants du primaire	Autres enseignants	Santé et services sociaux	Employés de bureau	Ventes, services et autres	Total
Administration	12.8%	38.1%	6.2%	9.3%	25.0%	29.2%	22.4%	21.7%
Education	16.7%	4.8%	70.8%	53.7%	10.0%	4.2%	4.1%	22.6%
Santé	3.8%	0.0%	0.0%	0.0%	5.0%	0.0%	0.0%	0.9%
Sc. religieuses	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Sc. des communications	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%	0.0%	0.5%	0.0%	0.7%
Langues, littérature et traduction	10.3%	5.7%	1.5%	5.6%	5.0%	9.7%	4.1%	6.3%
Beaux-arts	11.5%	3.8%	7.7%	9.3%	15.0%	4.2%	12.2%	7.9%
Sc. sociales	26.9%	18.1%	7.7%	5.6%	25.0%	25.0%	20.4%	18.3%
Sc. fondamentales et appliquées	3.8%	21.0%	1.5%	3.7%	3.0%	1.4%	22.4%	9.3%
Autres	12.8%	8.6%	4.6%	11.1%	10.0%	20.8%	12.2%	11.5%

Tableau 6.8

Objet du programme d'études selon l'occupation dans les universités situées hors de la région montréalaise

	Sans emploi	Cadres	Enseignants du primaire	Autres enseignants	Santé et services sociaux	Employés de bureau	Ventes, services et autres	Total
Administration	29.8%	62.4%	2.4%	12.5%	19.8%	74.7%	58.7%	34.4%
Education	22.8%	6.9%	83.3%	65.0%	17.2%	9.6%	11.6%	36.0%
Santé	3.5%	0.9%	0.3%	1.5%	32.8%	0.0%	0.0%	4.8%
Sc. religieuses	3.5%	0.5%	2.0%	0.9%	1.0%	0.4%	1.7%	1.4%
Sc. des communications	1.8%	3.7%	0.0%	0.9%	2.1%	2.1%	0.8%	1.6%
Langues, littérature et traduction	8.8%	2.3%	2.4%	3.6%	1.6%	3.6%	1.7%	3.5%
Beaux-arts	5.7%	5.0%	4.8%	3.6%	2.6%	0.4%	4.1%	3.7%
Sc. sociales	14.0%	5.5%	2.7%	9.1%	18.8%	6.0%	9.1%	8.8%
Sc. fondamentales et appliquées	6.6%	11.0%	1.0%	2.7%	2.6%	1.4%	9.1%	4.3%
Autres	3.5%	1.8%	1.0%	0.0%	1.6%	1.8%	3.3%	1.6%

7

SATISFACTIONS ET JUGEMENTS

7

Bien que cela ne soit pas l'objet principal de ce rapport, on ne peut décemment omettre, avant de terminer, d'attirer l'attention sur les jugements que portent les étudiants à temps partiel sur la qualité et l'organisation des cours qui leur sont offerts.

D'autant que dans l'ensemble, à en juger par les informations obtenues, c'est une impression générale de satisfaction qui se dégage. Lorsqu'on demande aux étudiants de classer de très bons à très mauvais chacun des trois derniers cours qu'ils ont suivis, ce qui devrait théoriquement nous donner un jugement de satisfaction sur l'ensemble des cours offerts, on trouve toujours une importante majorité des étudiants - plus des trois quarts - à juger ces cours "bons" ou "très bons". A l'inverse, les jugements carrément négatifs sont très rares. Entre 6,6% et 7,2% des derniers cours suivis sont jugés avoir été "mauvais" ou "très mauvais", ceux qui ne reçoivent pas de jugements favorables se voyant plutôt qualifiés de "ni bons ni mauvais".

Il est cependant plus important de noter que la faveur que trouvent les cours auprès des étudiants n'est associée ni aux programmes d'études dans lesquels ceux-ci sont engagés ni à leur ancienneté comme étudiants à temps partiel. La popularité des cours semble toutefois plus forte - Tableau 7.1 - à la Télé-université qu'ailleurs, encore qu'il faut bien être conscient ici que l'on compare des choses qui sont difficilement comparables.

En revanche, si les cours pris individuellement semblent trouver faveur auprès des étudiants, l'organisation et l'administration de ces cours à l'intérieur des programmes font, elles, parfois problème.

Nous avons demandé à nos informateurs s'ils avaient eu personnellement à subir l'un ou l'autre de ces inconvénients qui sont le lot plus particulier des étudiants à temps partiel. D'une lecture des données brutes, il ressort que 8,3% ont vu des crédits rayés de leur dossier à la suite de changement dans le régime des études, que 12,2% se sont vu refuser des crédits pour des cours suivis ailleurs, que 14,5% ont repris des cours suivis ailleurs, que 17,8% se sont inscrits à des cours qui ont été par la suite annulés faute d'un nombre suffisant de participants et que 22,0% n'ont pu s'inscrire à des cours qui les intéressaient faute de places.

Or deux choses doivent être notées ici. La première est que nos informateurs sont très souvent des inscrits de fraîche date. Rejoints par une enquête tenue en février et mars 1981, 56,5% ont répondu être étudiants à temps partiel depuis 1979, soit donc depuis au plus deux ans. Or, et c'est la seconde chose à noter, les risques de subir l'un ou l'autre des inconvénients qui viennent d'être mentionnés

Tableau 7.1

Jugement porté sur le dernier cours suivi dans quatre groupes d'universités

	Montréal français	Montréal anglais	Hors Montréal	Télé-université	Total
Très bon	35.0%	35.8%	37.3%	52.6%	38.9%
Bon	40.1%	37.1%	41.0%	39.4%	40.0%
Ni bon ni mauvais	15.3%	17.5%	15.9%	6.3%	14.5%
Mauvais	6.1%	5.1%	4.1%	1.5%	4.3%
Très mauvais	3.6%	4.6%	1.7%	0.2%	2.3%
N.	975	590	2025	647	4237

croissent régulièrement avec l'ancienneté comme étudiants à temps partiel, comme l'indique clairement le Tableau 7.2. Si l'on songe qu'au rythme soutenu de deux cours par session et de deux sessions par année, il faudra à un débutant plus de sept années pour compléter les 90 crédits qu'exige un baccalauréat, les tendances révélées au Tableau 7.2 devraient donner à réfléchir.

Si donc les étudiants à temps partiel semblent satisfaits des enseignements qu'ils reçoivent et qu'on doive s'en féliciter, on ne doit pas non plus négliger le fait que parce qu'étudiants à temps partiel ils encourent des risques et des problèmes particuliers. Certains de ceux-ci, notamment le risque de voir des crédits disparaître de son dossier, devraient mériter une attention spéciale.

Tableau 7.2

Déboires divers subis selon la date de la première inscription à temps partiel (% de oui seulement)

	1975 ou avant	1976	1977	1978	1979	1980-81
L'université a refusé de vous créditer des cours suivis ailleurs	18.4%	15.8%	15.0%	12.3%	11.5%	8.3%
Vous n'avez pu vous inscrire à des cours qui vous intéressaient faute de place	31.8%	28.1%	25.9%	22.4%	23.0%	14.7%
Des cours auxquels vous étiez inscrit(e) ont été annulés faute de participants	26.9%	27.7%	24.7%	20.0%	15.5%	10.6%
Vous avez suivi des cours que vous aviez suivis ailleurs	21.0%	16.7%	20.2%	13.5%	14.7%	9.8%
Des crédits ont été rayés de votre dossier à la suite de changements dans le régime des études	19.7%	9.2%	8.9%	7.6%	5.3%	3.7%

CONCLUSION

On peut pour conclure revenir à l'idée qui nous a servi de point de départ et nous demander dans quelle mesure les études à temps partiel, particulièrement développées dans notre réseau universitaire, offrent aux citoyens adultes qui n'en ont pas eu l'occasion lors de leur jeunesse une seconde chance d'accéder aux études supérieures.

Sur la base des informations recueillies au cours de cette enquête, la réponse qu'il faut faire à cette question est un oui, mais un oui très qualifié. Et ceci pour trois raisons principales. D'abord parce que les études à temps partiel attirent des gens se situant sur une bande relativement étroite de la structure des occupations. Cela est vrai de toutes les universités, sans exception. Cela est vrai, par exemple, autant des universités anglophones de Montréal, qui desservent une communauté dans laquelle la tradition des études à temps partiel est ancienne, que de la Télé-université dont la mission et les moyens font que, de toutes les institutions du réseau, c'est elle qui vise la clientèle la plus diversifiée possible. Le fait n'est pas unique au Québec. On observe les mêmes tendances dans ces universités ontariennes dans lesquelles la composition occupationnelle de la clientèle à temps partiel a été observée. Mais ce fait devrait nous inciter à voir avec un certain scepticisme toutes ces justifications du développement des études à temps partiel qui insiste trop sur l'origine sociale des clientèles. S'il est évident qu'aujourd'hui comme hier le destin scolaire et occupationnel des individus n'est pas indépendant de leur origine sociale, en matière de retour aux études c'est l'occupation qu'on a soi-même, plutôt que celle qu'avait son père, qui apparaît être déterminante. Pour au moins un étudiant sur deux, les études à temps

partiel ont, objectivement, une fonction principale qui est celle d'un perfectionnement professionnel à l'intérieur d'un petit nombre d'occupations données.

La seconde raison pour laquelle notre réponse doit être un oui qualifié tient à l'objet des programmes d'études fréquentés par les étudiants à temps partiel. S'il est évident que certains programmes d'études et de formation se prêtent mal à une fréquentation à temps partiel, la distribution par programme des étudiants à temps partiel diffère à ce point de celle des étudiants à temps plein qu'on est quand même en droit de se poser quelques questions. En effet, si l'on retranche du total ces étudiants inscrits dans des programmes de perfectionnement en sciences de l'éducation et en sciences de la santé, on note que, en gros, un étudiant sur deux parmi ceux qui restent est inscrit dans un programme de sciences de l'administration. Le phénomène est particulièrement clair dans les universités francophones, Télé-université exceptée. Or, c'est chez ces étudiants qui ne sont pas inscrits en sciences de l'éducation ou en sciences de la santé que se concentrent ceux qui sont à la recherche d'une mobilité occupationnelle. Tout se passe, dans le monde francophone en particulier, comme si l'université offrait surtout son aide à ceux qui se dirigent vers le monde de l'administration.

Dernière raison enfin, la durée des programmes. Dans les universités francophones, il s'agit plus souvent qu'autrement, à en juger par les proportions des inscriptions, de programmes courts. Ceux-ci peuvent, bien sûr, n'être que des éléments d'un programme plus vaste, des étapes vers un baccalauréat. Nous avons vu précédemment que c'est souvent le cas. Mais cela ne l'est pas toujours et l'on est en droit

de se demander dans quelle mesure la création du certificat comme élément de programmation spécifiquement destiné aux étudiants à temps partiel ne crée pas, un peu comme le clivage entre les voies générale et professionnelle au secondaire, un effet de structure qui a pour conséquence de réduire des ambitions qui seraient, en l'absence de l'alternative que constitue le certificat, plus élevées.

APPENDICE "A"

MESURE DE L'ORIGINE SOCIALE

L'origine sociale des individus est déterminée ici à partir de ce que l'on sait de l'occupation principale de leur père ou de leur tuteur au cours de leur adolescence. Chaque occupation s'est vue attribuer un score selon l'échelle Blishen-McRoberts.[1]

Cette échelle, d'usage maintenant très courant dans les travaux de sociologie au Canada, attribue à un grand nombre d'occupations un score variant de 14.40 à 75.29, qui exprime la combinaison des proportions des titulaires masculins d'une occupation donnée qui ont une scolarité supérieure et un revenu supérieur à certains seuils dans l'ensemble de la population canadienne tel que permet de les déterminer le dernier recensement.

Dans cette étude - comme dans celle de Porter et Humphreys à laquelle nous comparons certains de nos résultats - les scores égaux ou supérieurs à 60.00 définissent une couche supérieure, ceux compris entre 40.00 et 59.99 une couche moyenne, et ceux qui sont inférieurs à 40.00 une couche inférieure.

En pratique, la couche supérieure regroupe surtout des professionnels, des cadres et des propriétaires; la couche moyenne la plupart des cols-blancs et quelques cols-bleus très spécialisés; la couche inférieure les autres cols-bleus, les agriculteurs et quelques cols-blancs.

---

(1) R. Blishen et H. McRoberts, "A revised socio-economic index for occupations in Canada", Canadian Review of Sociology and Anthropology, 13, 1976, 71-79.

APPENDICE "B"

CLASSIFICATION DES OCCUPATIONS

La construction d'une classification des occupations est toujours une entreprise difficile qui demande que l'on accepte des compromis et qu'on regroupe sous une même étiquette des gens qui, dans la vie, n'aimeraient peut-être pas se voir ainsi réunis.

La nôtre n'échappe pas à ces problèmes. Essentiellement elle est un réaménagement des groupes dits majeurs de la classification et du dictionnaire canadien des occupations (CDCO) en usage depuis le recensement de 1971. A nos catégories correspondent les groupes qui suivent. Les chiffres réfèrent à l'occupation des sujets au moment de l'enquête. Les informations ont été codées de façon plus fine, selon le code à 4 positions du CDCO, ce qui permettrait, éventuellement, de développer une autre classification.

Cadres et occupations associées: 632 cas

Groupe 11	Propriétaires, gérants et occupations associées	381 cas
Groupe 21	Occupations en sciences naturelles, génie et mathématiques	165 cas
Groupe 25	Occupations religieuses	8 cas
Groupe 33	Occupations artistiques, littéraires, récréatives et autres	78 cas

Enseignants au primaire:			645 cas
Sous-groupe 2731	Enseignants au primaire et à la maternelle	645 cas	
Autres enseignants:			801 cas
Groupe 27	Enseignants et occupations associées, moins le sous-groupe 2731	801 cas	
Santé et services sociaux:			565 cas
Groupe 23	Occupations dans les sciences sociales et champs connexes	129 cas	
Groupe 31	Occupations en santé et en médecine	436 cas	
Employés de bureau:			769 cas
Groupe 41	Occupations cléricales et associées	769 cas	

Ventes, services et autres: 314 cas

Groupe 51	Occupations dans la vente	103 cas
Groupe 61	Occupations dans les services	85 cas
Groupe 71	Occupations dans l'agriculture, l'horticulture et l'élevage	9 cas
Groupe 73	Occupations dans la pêche, la chasse et la trappe	0 cas
Groupe 75	Occupations dans l'exploitation forestière	1 cas
Groupe 77	Occupations dans les mines et carrières	1 cas
Groupes 80 à 99	Autres occupations manuelles	115 cas

APPENDICE "C"

QUESTIONNAIRE ET MARGINALES

Gouvernement du Québec
Conseil
des universités

ENQUETE SUR LES ETUDIANTS A TEMPS PARTIEL DES UNIVERSITES DU Q'IEBEC.

Madame,
Monsieur,

Permettez-moi de vous demander une quinzaine de minutes de votre temps. Le Conseil des universités est un organisme indépendant chargé d'aviser le Ministre de l'Education sur le développement et l'orientation de l'enseignement supérieur. A ce titre, et en collaboration avec votre université, il mène actuellement une vaste enquête sur les étudiants à temps partiel dans nos universités.

Aujourd'hui, un étudiant universitaire sur deux est comme vous un étudiant à temps partiel. Or, on ne sait que très peu de choses sur qui sont les étudiants à temps partiel, sur ce qu'ils font, sur ce qu'ils veulent et sur les problèmes particuliers qu'ils rencontrent. Cette enquête est un effort pour établir ces faits élémentaires. Ses résultats et les politiques qui pourraient en découler dépendent au premier chef de votre collaboration. Je me permets donc de la solliciter.

Paule Leduc

Paule Leduc

Présidente du Conseil des universités

NOTES ET INSTRUCTIONS.

Cette enquête vise des étudiants à temps partiel dans toutes les universités du Québec. Votre nom et votre adresse nous ont été communiqués par le registraire de votre institution à la suite du tirage d'un échantillon au hasard.

Il vous faudra une quinzaine de minutes pour remplir le questionnaire. Vous répondrez soit en cochant la case appropriée (*exemple:* (✓) oui) soit encore en écrivant votre réponse dans l'espace prévu à cette fin (*exemple:* En 19 7 6). Il est probable que plusieurs questions ne vous concerneront pas. *Dans ce cas, des instructions en italiques vous indiqueront à quelle question passer. Ce même caractère italique est aussi employé pour vous fournir des précisions et des exemples.*

Vous trouverez ci-jointe une enveloppe-réponse pré-affranchie pour nous retourner le questionnaire complété. Votre collaboration est essentielle. Sans votre histoire, toutes celles que nous pourrions racontées seraient forcément incomplètes.

VOS ETUDES ACTUELLES.

1. **A la session d'automne 1980, avez-vous pris des cours comme étudiant(e) à temps <u>partiel</u> dans une université au Québec ?**

   90,5% oui

   9,5% non (*Si non, ce questionnaire ne s'adresse pas à vous. Retournez-nous le sans le compléter. Merci !)*

   N: 4817 M: 0

2. **Dans quelle université avez-vous suivi ces cours ?**
   (Exemples: Bishop's, l'Université du Québec à Rimouski.)

   _____

   Voir Tableau A

   _____

3. **En quelle année avez-vous commencé à prendre des cours comme étudiant(e) à temps <u>partiel</u> dans cette université ?**

   En 19 __ __ *Voir Tableau B*

4. A ce moment-là, déteniez-vous:

	Oui	Non	N	M
un certificat d'études secondaires	*93,7%*	*6,3%*	*2497*	*1864*
un brevet d'enseignement	*55,5%*	*44,5%*	*1860*	*2501*
un diplôme d'école d'infirmières	*23,0%*	*77,0%*	*1195*	*3166*
un D.E.C. (général)	*45,3%*	*54,7%*	*1377*	*2984*
un D.E.C. (professionnel)	*44,1%*	*55,8%*	*1352*	*3009*
un B.A. (classique)	*20,8%*	*79,2%*	*1142*	*3219*
un diplôme universitaire de premier cycle	*52,3%*	*47,6%*	*1701*	*2660*
un ou d'autres diplôme(s)	*44,1%*	*55,8%*	*1338*	*3023*

lesquels ? _____

_____

5. Au 1er janvier 1980, environ combien de crédits aviez-vous accumulés depuis le début de vos études à temps partiel ?

Environ __ __ crédits. *Voir Tableau C*

6. Les notes que vous avez obtenues jusqu'à maintenant vous classent-elles:

12,0% nettement au-dessus de la moyenne

40,9% au-dessus de la moyenne

44,2% dans la moyenne

2,2% en dessous de la moyenne

0,4% nettement en dessous de la moyenne

N: 4025 M: 336

7. Combien de cours suivez-vous ce semestre-ci (Hiver 1981) ?

22,0% aucun *27,7%* deux cours

40,0% un cours *10,0%* trois cours ou plus

N: 4322 M: 39

8. Avez-vous l'intention de suivre des cours:

	Oui	Non	Ne sais pas	N	M
l'été prochain	*35,4%*	*29,3%*	*35,2%*	*4352*	*9*
l'automne prochain	*70,2%*	*7,4%*	*22,3%*	*4360*	*1*
l'hiver prochain	*56,3%*	*8,1%*	*35,5%*	*4360*	*1*

9. Etes-vous inscrit(e) dans un programme de cours particulier ?
(Exemples: C.I.M. Certificate, Bachelor of Arts (Humanities), Bachelor of Business Administration, etc.)

85,5% Oui

Si oui, lequel ? _____

Voir Tableau D

10,5% Non, j'étais étudiant(e) libre

4,1% Non, je n'avais pas encore choisi de programme

Si non, passez à la question 14.

N: 4212 M: 149

10. A la fin de ce semestre-ci, combien de crédits environ vous restera-t-il à faire pour compléter ce programme d'études.

Environ __ __ crédits. *Voir Tableau E*

11. Avez-vous l'intention de compléter ce programme d'études ?

68,6% certainement oui

18,6% probablement oui

7,7% je ne sais pas

3,2% probablement non

1,8% certainement non

N: 3402 M: 191

12. Avez-vous l'intention de poursuivre à l'université un autre programme d'études que celui que vous faites actuellement ?

46,7% oui

23,6% non *Si non, passez à la question 14.*

29,5% je ne sais pas *Si je ne sais pas, passez à la question 14.*

N: 3531 M: 62

13. Dans quel but poursuivriez-vous ces études ?

22,4% obtenir un certificat

38,5% obtenir un baccalauréat

21,0% obtenir une maîtrise

8,9% pour le plaisir, sans viser de diplôme

8,9% dans un autre but

Lequel ? _____

_____

N: 1697 M: 43

VOS ETUDES UNIVERSITAIRES ANTERIEURES.

14. Avez-vous déjà été inscrit(e) dans un programme d'études universitaires autre que celui que vous faites actuellement ?

48,1% oui

51,8% non *Si non, passez à la question 20.*

N: 4262 N: 99

15. Quel était ce programme ? *(Inscrivez au long le nom du programme. Exemples: PENMAFRA, Certificat en Gérontologie, Bacc. en Génie. Si vous avez été inscrit(e) à plus d'un autre programme, inscrivez le premier de ces programmes.)*

Voir Tableau F

16. En quelle année avez-vous commencé vos études dans ce programme ?

En 19 __ __ *Voir Tableau G*

17. Avez-vous fait ces études à temps plein ou à temps partiel ?

38,9% exclusivement à temps plein

6,2% surtout à temps plein

9,9% surtout à temps partiel

44,8% exclusivement à temps partiel

N: 3034 N: 29

18. Avez-vous complété ce programme d'études ?

64,9% oui

32,5% non

N: 3031 N: 22

19. En quelle année avez-vous complété ou, éventuellement, interrompu ce programme d'études ?

En 19 __ __

VOS ETUDES SECONDAIRES.

Note: si vous êtes passé par le collège classique, vous voudrez bien assimiler, pour les questions 20 à 27, les quatre premières années du cours classique au niveau secondaire.

20. Où résidiez-vous lorsque vous fréquentiez l'école secondaire ?

90,7% au Québec

2,6% dans une autre province canadienne

laquelle ? _____

5,6% dans un autre pays

lequel ? _____

0,9% je n'ai pas fréquenté l'école secondaire

si vous n'avez pas fréquenté l'école secondaire, passez à la question 28.

N: 4292 M: 69

21. La dernière année que vous avez fréquenté l'école secondaire, habitiez-vous:

12,9% sur une ferme

16,2% dans une ville de moins de 5,000 habitants

17,5% dans une ville de 5,000 à 19,999 habitants

21,0% dans une ville de 20,000 à 99,999 habitants

5,9% dans une ville de 100,000 à 499,999 habitants

26,3% dans une ville de 500,000 habitants et plus

N: 4217 M: 144

22. La dernière année que vous avez fréquenté l'école secondaire, étiez-vous dans un programme d'études menant surtout:

21,5% vers le marché du travail *(Exemples: cours commercial, industriel, technique, etc.)*

78,4% vers des études post-secondaires *(Exemples: cours général, latin-sciences, sciences-maths, etc.)*

N: 4213 M: 148

23. La dernière année que vous avez fréquenté l'école secondaire, vos résultats scolaires vous classaient-ils:

17,1% nettement au-dessus de la moyenne

34,4% au-dessus de la moyenne

44,0% dans la moyenne

4,0% en dessous de la moyenne

0,3% nettement en dessous de la moyenne

N: 4249 M: 112

24. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez quitté l'école secondaire ?

J'avais __ __ ans *Voir Tableau H*

25. Dans les 12 mois qui ont suivi votre départ de l'école secondaire, avez-vous poursuivi des études ?

78,0% oui *Si oui, répondez à la question 26 puis passez à la question 28.*

21,9% non *Si non, passez à la question 27.*

N: 4185 M: 176

26. Dans quel type d'institution scolaire avez-vous poursuivi ces études ?

4,2% une école de métier

22,6% une école normale

5,0% une école d'infirmières

7,1% un collège classique

38,3% un CEGEP

9,5% une université

3,4% une école de secrétariat

9,6% autre

N: 3187 M: 81

27. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous interrompu vos études à ce moment-là ? *(Si nécessaire, cochez plus d'une réponse)*

50,0% par nécessité économique

3,7% parce qu'il a été impossible de me faire admettre dans l'institution que je désirais fréquenter

25,5% par manque d'intérêt pour les études à ce moment

1,0% pour voyager

2,8% pour me marier

16,7% pour une autre raison

laquelle ? _____

_____

N: 870 M: 47

VOTRE PREMIER EMPLOI.

28. A l'exception des emplois d'été, avez-vous déjà eu un emploi à plein temps ?

93,5% oui

5,9% non, je n'ai jamais eu que des emplois à temps partiel
Dans ce cas, passez à la question 32.

2,6% non, je n'ai jamais eu d'emploi
Dans ce cas, passez à la question 49.

N: 4235 M: 36

29. Toujours à l'exception des emplois d'été, quel a été votre premier emploi à temps plein ? *(Donnez le titre de votre occupation et décrivez très brièvement votre travail, Exemples. Vendeur, vente d'assurances pour une grande compagnie. Professeur, enseignement des mathématiques au secondaire. Technicien, entretien et réparation de machines à écrire.)*

_____

Voir Tableau I

_____

30. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez pris ce premier emploi ?

J'avais __ __ ans *Voir Tableau J*

31. Combien de temps avez-vous gardé ce premier emploi ?

J'ai gardé cet emploi __ __ an(s) *Voir Tableau K*

32. Au total, pendant combien d'années avez-vous travaillé depuis que vous avez pris votre premier emploi ?

J'ai travaillé pendant __ __ an(s) *Voir Tableau L*

33. Au total, combien de métiers, de professions ou d'occupations avez-vous eu depuis que vous avez commencé à travailler ?

J'ai eu __ __ occupation(s) *Voir Tableau M*

34. Au total, combien d'employeurs avez-vous eu depuis que vous avez commencé à travailler ?

J'ai eu __ __ employeur(s) *Voir Tableau N*

VOTRE EMPLOI ACTUEL

35. Avez-vous actuellement un emploi rémunéré, à temps plein ou à temps partiel ?

88,6% oui *Si oui, passez à la question 38.*

11,3% non *Si non, répondez aux questions 36 et 37, puis passez à la question 49.*

N: 4212 M: 149

36. Etes-vous actuellement à la recherche d'un emploi ?

44,0% oui

55,0% non

N: 461 M: 18

37. A un moment ou l'autre au cours des six derniers mois, avez-vous reçu des prestations d'assurance-chômage ?

26,2% oui

73,7% non

N: 458 M: 21

38. S'agit-il du même emploi que celui que vous avez mentionné en réponse à la question 29, section précédente ?

38,3% oui *Si oui, passez à la question 42.*

61,6% non

N: 3692 N: 91

39. De quel emploi s'agit-il ? *(Donnez le titre de votre occupation et décrivez très brièvement ce que vous faites. Exemples. Secrétaire, dactylographie de lettres, textes et rapports. Biologiste, enseignement de la biologie au collégial.)*

_____

Voir Tableau O

_____

40. En moyenne, combien d'heures par semaine consacrez-vous à ce travail ?

En moyenne, __ __ heures par semaine

41. Depuis combien de temps avez-vous votre emploi actuel ?

Depuis __ __ an(s)

42. D'après vous, avec quelle facilité une personne âgée de 25 ans et ayant à peu près votre niveau de scolarité pourrait elle de nos jours obtenir un emploi comme le vôtre ?

5,6% très facilement

19,8% facilement

39,3% difficilement

27,0% très difficilement

8,0% je ne sais pas

N: 3671 N: 62

43. En gros, combien d'employés compte l'entreprise ou l'organisme pour lequel vous travaillez ?

Environ __ __ __ __ employés

Voir Tableau P

44. Dans quel secteur d'activité économique l'entreprise ou l'organisme pour lequel vous travaillez se situe-t-il ?

8,7% l'administration publique

5,0% les assurances, la banque, les finances

5,5% le commerce

1,7% la construction et les travaux publics

42,6% l'éducation

5,9% l'industrie manufacturière

17,8% la santé et les services sociaux

3,6% les transports et communications

8,8% un autre secteur d'activité économique

lequel ? _____

0,0% je ne sais pas

N: 3543 M: 193

45. S'agit-il d'une entreprise ou d'un organisme du secteur privé, du secteur public ou du secteur para-public ?

26,7% du secteur privé

53,1% du secteur public

18,5% du secteur para-public

1,4% je ne sais pas

N: 3667 M: 66

46. Votre employeur sait-il que vous poursuivez des études à temps partiel ?

88,5% oui

7,4% non

4,0% je ne sais pas

N: 3684 M: 49

47. Votre employeur actuel vous a-t-il déjà:

(Ne s'applique pas = nsa)	oui	non	nsa	N	M
suggéré de suivre des cours à l'université	28,2%	60,9%	10,7%	3404	329
payé ou remboursé des frais de scolarité	60,5%	33,4%	0,6%	3575	158
accordé des congés pour étudier	34,7%	62,8%	12,3%	3406	327
permis d'étudier sur les lieux de travail	31,3%	47,4%	21,2%	3413	320

48. Votre employeur actuel vous a-t-il déjà refusé:

(Ne s'applique pas = nsa)	oui	non	nsa	N	M
le remboursement de frais de scolarité	9,8%	65,7%	24,3%	3554	179
des congés pour étudier	12,2%	49,4%	38,2%	3469	264
la permission d'étudier sur les lieux de travail	10,9%	49,6%	39,3%	3468	265

VOS PROJETS PROFESSIONNELS.

49. Si vous en aviez la possibilité, aimeriez-vous changer d'occupation, de métier ou de profession ?

43,0% oui

46,0% non *Si non, passez à la question 52.*

10,9% je ne sais pas *Dans ce cas, passez à la question 52.*

N: 4291 M: 70

50. Si vous changiez d'occupation, quelle occupation aimeriez vous avoir ? *(Donnez le titre de cette occupation et décrivez très brièvement en quoi elle consiste. Exemples. Infirmière spécialisée, soins aux malades psychiatriques. Cadre, gestion du personnel.)*

Voir Tableau Q

51. Pensez-vous pouvoir en fait obtenir une telle occupation d'ici les cinq prochaines années ?

16,6%	certainement oui
38,0%	probablement oui
16,5%	probablement non
7,1%	certainement non
21,5%	je ne sais pas

N: 1817 M: 29

52. Dans les cinq prochaines années, avez-vous l'intention de:

(Ne s'applique pas = nsa)	oui	non	nsa	N	M
conserver votre emploi actuel	65,5%	28,9%	5,4%	3378	355
obtenir une promotion	55,5%	28,8%	15,7%	3105	628
augmenter votre salaire	90,5%	4,8%	4,7%	3258	475
commencer une nouvelle carrière	35,7%	49,9%	14,2%	3014	719
changer d'employeur	29,2%	57,1%	13,5%	2975	758
revenir sur le marché du travail	7,1%	15,9%	76,9%	2767	966

53. Vos études actuelles vous sont-elles utiles pour:

(Ne s'applique pas = nsa)	oui	non	nsa	N	M
conserver votre emploi actuel	42,2%	48,3%	9,5%	3419	314
obtenir une promotion	52,3%	37,0%	10,6%	3323	410
augmenter votre salaire	65,8%	27,5%	6,8%	3436	297
commencer une nouvelle carrière	48,8%	35,5%	15,8%	3258	475
changer d'employeur	45,2%	36,9%	17,8%	3198	535
revenir sur le marché du travail	9,5%	22,8%	67,8%	3035	698
mieux faire votre travail	76,5%	15,8%	7,8%	3496	237

54. Vos études actuelles vous sont-elles nécessaires pour:

(Ne s'applique pas = nsa)	oui	non	nsa	N	M
conserver votre emploi actuel	*14,3%*	*79,2%*	*6,3%*	*3390*	*343*
obtenir une promotion	*29,5%*	*60,6%*	*9,3%*	*3330*	*433*
augmenter votre salaire	*45,1%*	*48,8%*	*5,9%*	*3369*	*364*
commencer une nouvelle carrière	*38,1%*	*45,6%*	*16,1%*	*3241*	*492*
changer d'employeur	*24,4%*	*59,3%*	*16,2%*	*3196*	*537*
revenir sur le marché du travail	*6,0%*	*30,3%*	*63,5%*	*3073*	*660*
mieux faire votre travail	*45,5%*	*44,3%*	*10,0%*	*3361*	*372*

VOTRE JUGEMENT SUR VOS COURS ET L'ORGANISATION DES ETUDES A TEMPS PARTIEL DANS VOTRE UNIVERSITE.

55. On entend souvent toutes sortes d'histoires sur les déboires des étudiants à temps partiel. Nous aimerions bien pouvoir les vérifier. Aussi pouvez-vous nous dire si, honnêtement, dans votre cas:

(Ne s'applique pas = nsa)	oui	non	nsa	N	M
l'université a refusé de vous créditer des cours suivis ailleurs	*12,2%*	*51,6%*	*36,1%*	*4197*	*164*
vous n'avez pu vous inscrire à des cours qui vous intéressaient faute de places	*22,0%*	*66,9%*	*10,9%*	*4209*	*152*
des cours auxquels vous étiez inscrit(e) ont été annulés faute de participants	*17,8%*	*72,1%*	*10,0%*	*4202*	*159*
vous avez suivi des cours que vous aviez déjà suivis ailleurs	*14,5%*	*73,9%*	*11,4%*	*4193*	*168*
des crédits ont été rayés de votre dossier à la suite de changements dans le régime des études	*8,3%*	*77,1%*	*14,4%*	*4184*	*177*

56. Pensez maintenant aux trois derniers cours que vous avez suivis. Ces cours étaient-ils, à votre avis:

	très bon	bon	ni bon ni mauvais	mauvais	très mauvais	N	M
le dernier cours	38,8%	40,0%	14,4%	4,3%	2,3%	4237	124
l'avant dernier	33,9%	42,1%	16,6%	5,3%	1,9%	3773	588
le précédent	33,9%	43,2%	15,7%	4,8%	2,2%	3503	858

57. Pensez maintenant au cours que vous avez le mieux et au cours que vous avez le moins aimés parmi les trois derniers cours que vous avez suivis. En utilisant la colonne de gauche pour le le cours le mieux aimé et la colonne de droite pour le cours le moins aimé, pouvez-vous nous dire si:

Dans le cours le mieux aimé			Dans le cours le moins aimé	
		le professeur était:		
N: 3412	44,1%	un chargé de cours	45,8%	N: 2974
M: 262	45,5%	un professeur régulier	37,3%	M: 700
	10,3%	je ne sais pas	16,7%	
		vous avez pris ce cours		
	73,0%	sur le campus principal	71,6%	
N: 3380	9,2%	ailleurs en ville	11,0%	N: 2874
M: 294	17,7%	dans un sous-centre régional	17,3%	M: 800
		le nombre d'inscrits était:		
	58,0%	inférieur à 30	50,6%	
N: 3448	33,5%	entre 30 et 59	38,2%	N: 2957
M: 220	3,3%	entre 60 et 89	5,1%	M: 717
	4,9%	supérieur à 90	5,8%	
		les étudiants étaient:		
N: 3398	80,5%	surtout des temps partiel	78,0%	N: 2881
M: 278	19,4%	surtout des temps plein	21,8%	M: 793

58. En général, que diriez-vous des caractéristiques suivantes de vos professeurs ?

	très bonne	bonne	ni bonne ni mauvaise	mauvaise	très mauvaise	N	M
leur connaissance de leur matière	56,3%	38,6%	4,5%	0,0%	0,0%	4153	208
leur habileté à communiquer clairement	25,4%	50,2%	18,2%	5,1%	0,7%	4126	235
leur attention à la correction des travaux	25,3%	49,5%	20,4%	3,7%	0,8%	4060	301
leur capacité de vous traiter en adultes	43,7%	42,8%	10,0%	2,5%	0,7%	4119	242
leur disponibilité en dehors des cours	24,1%	38,0%	25,5%	8,5%	3,7%	4006	355

59. En général, que diriez-vous des caractéristiques suivantes des autres étudiants à temps partiel ?

	très bonne	bonne	ni bonne ni mauvaise	mauvaise	très mauvaise	N	M
leur préparation à des études sérieuses	17,7%	56,2%	22,0%	3,5%	0,5%	4090	271
leur attention à la réalisation des travaux	20,4%	56,9%	19,4%	2,6%	0,4%	4095	266
leur curiosité intellectuelle	22,0%	50,9%	21,8%	4,1%	0,8%	4093	268

60. Vous arrive-t-il de voir ou de fréquenter d'autres étudiants à temps partiel:

	souvent	rarement	jamais	N	M
pour jaser entre ou après les cours	52,8%	37,1%	9,9%	4256	105
pour préparer des travaux ou des examens	32,7%	40,0%	27,1%	4226	135
pour discuter et échanger des idées entre ami(e)s	40,4%	42,5%	16,9%	4257	104

LES CAUSES ET LES CONSEQUENCES DE VOTRE RETOUR AUX ETUDES.

61. Les gens reviennent aux études pour des raisons très diverses. Quand vous avez décidé de vous inscrire comme étudiant(e) à temps partiel, quelle importance a eu, pour vous, chacune des raisons suivantes:

	beaucoup	assez	peu	pas du tout	N	N
la possibilité de continuer à travailler tout en étudiant	56,7%	18,0%	8,7%	15,9%	4194	167
une suggestion de votre employeur	6,5%	7,2%	9,4%	76,7%	4148	213
la nécessité de vous perfectionner sur le plan professionnel	58,6%	20,2%	8,2%	12,8%	4202	159
une suggestion de votre conjoint(e)	4,2%	8,3%	8,6%	78,6%	4053	308
le goût de rencontrer des gens autres que ceux que vous voyez d'habitude	13,3%	22,4%	27,8%	36,3%	4170	191
la volonté de revenir dans le monde du travail	10,6%	6,8%	5,8%	76,8%	3909	452
le désir de vous cultiver	58,7%	26,4%	7,3%	7,4%	4250	111
les augmentations de salaires que peut vous procurer une scolarité accrue	33,2%	24,2%	18,4%	23,9%	4173	188

62. Parmi toutes les raisons énumérées à la question précédente, laquelle a été, pour vous, la plus importante ?

Relisez vos réponses et entourez d'un cercle la raison qui a été pour vous la plus importante.

Voir Tableau R

63. Revenir aux études peut avoir des conséquences très diverses selon les individus. Les énoncés que suivent décrivent certaines de ces conséquences. Pouvez-vous nous dire si, depuis que vous avez entrepris des études à temps partiel:

(Ne s'applique pas = nsa)	oui	non	nsa	N	M
vous lisez plus que vous ne lisiez avant	53,5%	41,6%	4,9%	4256	105
vous avez plus confiance en vous	62,9%	29,1%	7,8%	4261	100
vous vous êtes découvert(e) des intérêts que vous ne pensiez pas avoir	62,6%	31,0%	6,3%	4241	120
vous avez plus de facilité à exprimer vos idées par écrit	48,2%	31,0%	6,3%	4240	121
vous vous êtes fait(e) de nouveaux (elles) ami(e)s à l'université	51,0%	40,8%	8,2%	4239	122
certains des amis que vous aviez avant vous semblent moins intéressants	15,0%	70,8%	13,3%	4224	137
vos relations avec vos collègues de travail travail se sont améliorées	28,2%	46,9%	24,8%	4212	149
vous faites votre travail avec plus d'efficacité	56,3%	25,9%	17,6%	4227	134
votre relation avec votre conjoint(e) s'est détériorée	5,7%	60,7%	33,4%	4156	205
vous comprenez mieux certaines des préoccupations de votre conjoint(e)	25,6%	34,2%	40,3%	4146	215

VOS CARACTERISTIQUES PERSONNELLES

64. En quelle année êtes-vous né(e) ?

En 19 __ __ *Voir Tableau S*

65. Quelle était l'occupation principale de votre père lorsque vous aviez 16 ans ? *(Donnez le titre de son occupation et décrivez très brièvement son travail. Si à cette époque votre père était en chômage, malade, décédé ou temporairement dans les forces armées, indiquez son occupation antérieure.)*

Voir Tableau T

66. Combien d'enfants vos parents ont-ils eu ?

__ __ enfant(s) *Voir Tableau U*

67. Combien d'enfants vos parents ont-ils eu avant votre naissance ?

__ __ enfant(s) *Voir Tableau V*

68. Quel est votre état civil actuel ?

27,4% célibataire *Passez à la question 75.*

64,5% marié(e) ou vivant maritalement

6,8% séparé(e) ou divorcé(e)

1,0% veuf ou veuve

N: 4328 *N: 33*

69. Combien d'enfants avez-vous ?

__ __ enfant(s) *Si vous n'avez pas d'enfants, passez à la question 71.* *Voir Tableau W*

70. Quel âge a le plus jeune de vos enfants ?

__ __ an(s) *Voir Tableau X*

71. A quel âge vous êtes-vous marié(e) ?
(Eventuellement, pour la première fois ?)

A __ __ ans *Voir Tableau Y*

72. Votre conjoint(e) a-t-il (elle) un emploi rémunéré ?
(Eventuellement, avait-il ou elle un emploi rémunéré ?)

17,3% non *Si non, passez à la question 74.*

71,3% oui, un emploi à plein temps

11,2% oui, un emploi à temps partiel

N: 3056 M: 116

73. Quel est, ou était, son occupation ? *(Donnez le titre de son occupation et décrivez très brièvement son travail.)*

Voir Tableau Z

74. Votre conjoint(e) a-t-il (elle) un diplôme universitaire ?
(Eventuellement, avait-il ou elle un tel diplôme ?)

( ) oui

( ) non

75. En 1980, quels ont été approximativement vos revenus bruts avant impôts et, éventuellement, ceux de votre conjoint(e) ?

mes revenus, $ *Voir Tableau ZA*

les revenus du conjoint, $ *Voir Tableau ZB*

76. Quelle est votre langue maternelle ?

84,0% le français

12,7% l'anglais

3,3% une autre langue

laquelle ? _____

N: 4320 M: 41

77. Etes-vous un homme ou une femme ?

42,0% un homme

58,0% une femme

N: 4338 M: 23

NOS PLUS VIFS REMERCIEMENTS POUR VOTRE COLLABORATION. RETOURNEZ-NOUS LE QUESTIONNAIRE DANS L'ENVELOPPE PRE-AFFRANCHIE DES AUJOURD'HUI.

TABLEAU "A"

Dans quelle université avez-vous suivi ces cours? (Question 2)

Bishop's	244	5,5%
CEUOQ (Hull)	129	2,9%
CEUOQ (Rouyn)	58	1,3%
Concordia	461	10,5%
ETS	14	0,3%
HEC	288	6,6%
Laval	312	7,1%
McGill	141	3,2%
Télé-université	687	15,7%
Université de Montréal	681	15,6%
Université de Sherbrooke	262	6,0%
UQAC	230	5,2%
UQAM	504	11,5%
UQAR	163	3,7%
UQTR	187	4,2%
N.	4361	100%

TABLEAU "B"

En quelle année avez-vous commencé à prendre des cours comme étudiant à temps partiel dans cette université?
(Question 3)

1975 ou avant	20,8%
1976	5,8%
1977	6,1%
1978	10,0%
1979	18,4%
1980-1981	38,7%
N.	4312
M.	49

TABLEAU "C"

Au 1er janvier 1980, environ combien de crédits aviez-vous accumulés depuis le début de vos études à temps partiel?
(Question 5)

Aucun	18,5%
1 à 9 crédits	26,0%
10 à 19 crédits	13,6%
20 à 29 crédits	9,0%
30 à 39 crédits	17,2%
Plus de 60 crédits	15,2%

N.	3922
M.	439

TABLEAU "D"

Programme d'études
(Question 9a)

Certificats		63,5%
Sciences de l'administration	20,9%	
Sciences de l'éducation	16,5%	
Sciences de la santé	5,7%	
Sciences sociales	13,8%	
Autres	6,6%	
Baccalauréats		36,5%
Sciences de l'administration	9,2%	
Sciences de l'éducation	9,8%	
Sciences de la santé	1,6%	
Sciences sociales	5,8%	
Autres	10,1%	
N.	3386	
M.	207	

TABLEAU "E"

A la fin de ce semestre-ci, combien de crédits environ vous restera-t-il à faire pour compléter ce programme d'études? (Question 10)

Aucun	13,9%
1 à 9 crédits	20,5%
10 à 19 crédits	23,5%
20 à 29 crédits	19,1%
30 à 59 crédits	14,9%
60 à 90 crédits	7,8%
N.	3261
M.	332

TABLEAU "F"

Premier programme d'études universitaires
(Question 15)

Certificats		28,9%
Sciences de l'administration	7,6%	
Sciences de l'éducation	12,7%	
Sciences de la santé	4,3%	
Sciences sociales	1,4%	
Autres	2,9%	
Baccalauréats		71,1%
Sciences de l'administration	6,8%	
Sciences de l'éducation	22,3%	
Sciences de la santé	3,5%	
Sciences sociales	10,3%	
Autres	27,7%	

N.	1881
M.	172

TABLEAU "C"

Date de la première inscription à l'université
(Question 16)

1970 ou avant	36,3%
Entre 1971 et 1975	34,6%
1976 ou après	29,0%

N.	2019
M.	34

TABLEAU "H"

Quel âge aviez-vous lorsque vous avez quitté l'école secondaire? (Question 24)

16 ans ou moins	32,4%
17 ans	35,3%
18 ans	22,4%
19 ans	5,3%
20 ans ou plus	4,4%
N.	4233
M.	128

TABLEAU "I"

Première occupation à plein temps
(Question 29)

Non classifiable	0,5%
Cadres et associés	7,9%
Enseignants du primaire	17,8%
Autres enseignants	12,3%
Santé et services sociaux	13,4%
Employés de bureau	30,1%
Ventes, services et autres	17,7%
N.	3961
M.	2

TABLEAU "J"

Âge au premier emploi à temps plein
(Question 30)

18 ans ou moins	34,7%
19 ans	14,0%
20 ans	14,5%
21 ans	14,3%
22 ans	8,1%
23 ans	6,0%
24 ans	3,2%
25 ans ou plus	4,8%
N.	3930
M.	33

TABLEAU "K"

Durée du premier emploi à plein temps
(Question 31)

1 an ou moins	26,9%
2 ans	18,4%
3 ans	10,9%
4 ans	7,5%
5 ans ou plus	36,0%

N.	3695
M.	268

TABLEAU "L"

Nombre d'années de travail depuis l'entrée sur le marché du travail (Question 32)

5 ans ou moins	21,3%
De 6 à 10 ans	27,4%
11 ans ou plus	51,2%
N.	3819
M.	144

TABLEAU "M"

Nombre d'occupations depuis l'entrée sur le marché du travail
(Question 33)

Une	43,0%
Deux	24,9%
Trois	16,3%
Quatre	7,3%
Cinq ou plus	10,7%
N.	3674
M.	144

TABLEAU "N"

Nombre d'employeurs depuis l'entrée sur le marché du travail (Question 34)

Un	25,9%
Deux	24,8%
Trois	19,1%
Quatre	11,7%
Cinq ou plus	18,3%
N.	3842
M.	121

TABLEAU "O"

Occupation actuelle
(Question 39)

Non classifiable	1,3%
Cadres et associés	16,4%
Enseignants du primaire	16,6%
Autres enseignants	21,0%
Santé et services sociaux	14,4%
Employés de bureau	20,3%
Ventes, services et autres	9,6%
N.	3643
M.	90

TABLEAU "P"

Taille de l'entreprise
(Question 43)

1 à 20 employés	11,9%
21 à 50 employés	9,0%
51 à 100 employés	9,8%
101 à 1000 employés	42,2%
1001 à 5000 employés	17,3%
Plus de 5000 employés	9,4%

N.	3380
M.	353

TABLEAU "Q"

Si vous changiez d'occupation, quelle occupation aimeriez-vous avoir? (Question 50)

Non classifiable	4,5%
Cadres et associés	46,1%
Enseignants du primaire	3,1%
Autres enseignants	7,5%
Santé et services sociaux	20,1%
Employés de bureau	5,0%
Ventes, services et autres	13,3%
N.	1845
M.	1

TABLEAU "R"

Parmi toutes les raisons énumérées à la question précédente, laquelle a été, pour vous, la plus importante?
(Question 61)

la possibilité de continuer à travailler tout en étudiant	12,6%
une suggestion de votre employeur	1,5%
la nécessité de vous perfectionner sur le plan professionnel	38,7%
une suggestion de votre conjoint(e)	0,4%
le goût de rencontrer des gens autres que ceux que vous voyez d'habitude	2,3%
la volonté de revenir dans le monde du travail	3,5%
le désir de vous cultiver	27,9%
les augmentations de salaires que peut vous procurer une scolarité accrue	12,6%
N.	4114
M.	247

TABLEAU "S"

En quelle année êtes-vous né(e)?
(Question 64)

1941 ou avant	22,5%
Entre 1942 et 1951	46,7%
En 1952 ou après	30,6%
N.	4325
M.	36

TABLEAU "T"

Statut socio-économique de la famille d'origine
(Question 65)

Bas	47,7%
Moyen	23,8%
Élevé	28,5%
N.	4098
M.	263

TABLEAU "U"

Combien d'enfants vos parents ont-ils eus?
(Question 66)

Un	3,9%
Deux	12,3%
Trois	15,4%
Quatre	15,3%
Cinq	12,5%
Six	9,5%
Sept ou plus	30,9%
N.	4331
M.	30

TABLEAU "V"

Combien d'enfants vos parents ont-ils eus avant votre naissance? (Question 67)

Aucun	31,3%
Un	23,0%
Deux	14,2%
Trois	9,8%
Quatre	6,0%
Cinq	4,3%
Six ou plus	11,1%
N.	4247
M.	114

TABLEAU "W"

Combien d'enfants avez-vous?
(Question 69)

Aucun	22,7%
Un	20,7%
Deux	35,5%
Trois	13,3%
Quatre	4,5%
Cinq et plus	3,0%
N.	2946
M.	225

TABLEAU "X"

Quel âge a le plus jeune de vos enfants?
(Question 70)

0 à 6 ans	54,8%
7 à 12 ans	25,2%
13 à 20 ans	15,7%
21 ans et plus	4,1%
N.	2275
M.	0

TABLEAU "Y"

À quel âge vous êtes-vous marié(e)?
(Question 71)

20 ans ou moins	13,8%
21 ans	14,7%
22 ans	13,5%
23 ans	14,0%
24 ans	11,6%
25 ans	10,5%
26 ans	6,0%
27 ans	4,5%
28 ans	3,1%
29 ans	1,8%
30 ans et plus	6,1%

N.	3037
M.	134

TABLEAU "Z"

Occupation du conjoint
(Question 73)

Cadres, gérants et propriétaires	16,6%
Sciences naturelles, génie, mathématiques	6,9%
Sciences sociales et connexes	3,8%
Religion	0,1%
Enseignement	17,5%
Médecine et santé	9,1%
Art, lettres et loisirs	2,4%
Employés de bureau	17,5%
Ventes	4,9%
Services	3,9%
Occupations manuelles	16,8%
N.	2457

TABLEAU "2a"

Revenus personnels bruts en 1980
(Question 75a. Pour ceux qui ont un emploi seulement)

Moins de 10 M $	10,6%
10 à 19 M $	35,9%
20 à 29 M $	42,6%
30 à 39 M $	9,1%
40 M $ et plus	1,6%
N.	3573
M.	160

TABLEAU "Zb"

Revenus bruts du conjoint en 1980
(Question 75b. Pour les conjoint(e)s qui ont un emploi seulement)

Moins de 10 M $	15,7%
10 à 19 M $	33,7%
20 à 29 M $	32,4%
30 à 39 M $	11,3%
40 M $ et plus	6,7%

APPENDICE "D"

ÉCHANTILLON

Fondamentalement, l'échantillon utilisé ici est un échantillon au hasard simple des étudiants qui, entre septembre et décembre 1980, fréquentaient à temps partiel, dans des programmes d'études de 1er cycle relevant de l'enseignement régulier, l'une ou l'autre des universités du Québec.

A été considéré comme étudiant à temps partiel toute personne qui, au cours du trimestre de référence, suivait un nombre de cours inférieur à celui - généralement quatre - qu'il faut pour être considéré comme étudiant à temps plein. Il s'agit donc d'une définition administrative de ce qu'est un étudiant à temps partiel et non pas d'une définition sociologique de l'étudiant adulte.

Comme on l'a dit, l'échantillon ne visait que les étudiants à temps partiel de l'enseignement régulier du 1er cycle. Les étudiants du péri-universitaire et les étudiants à temps partiel des cycles supérieurs nous ont semblé constituer des populations suffisamment distinctes pour être exclues d'une première enquête.

L'échantillon est un échantillon au hasard simple, sans stratification préalable en fonction de l'âge, du sexe ou de quelque autre critère. Une fois établie une liste des étudiants à temps partiel, chaque étudiant inscrit sur cette liste avait donc une chance théoriquement égale d'être inclus dans l'échantillon.

La taille de l'échantillon a été fixée eu égard à deux contraintes principales. La première était le taux de réponse anticipé. Comme il s'agissait d'un questionnaire assez long administré par voie postale, celui-ci avait été fixé à 50%. La seconde contrainte était de

réunir un nombre d'observations suffisant pour pouvoir mener, après avoir distingué certaines grandes catégories d'institutions, ces analyses multivariées dont des travaux antérieurs avaient indiqué l'intérêt, voire la nécessité. Cela voulait dire autour de 4 000 observations utilisables et donc, eu égard au taux de réponse anticipé, un échantillon de départ d'environ 8 000 étudiants.

Les chiffres sur les inscriptions de l'automne 1980 n'étant pas encore connus au moment de tirer l'échantillon en décembre 1980 et janvier 1981, nous nous sommes basés sur ceux de l'automne 1979 - un peu plus de 75 000 inscriptions à temps partiel au 1er cycle d'après les chiffres de Statistique Canada - et avons demandé aux registraires de nous tirer, au hasard simple, le nom d'un étudiant sur dix dans leurs listes d'étudiants à temps partiel.

Ce modèle, comme tous les modèles, a cependant subi un certain nombre d'exceptions. On trouvera un tableau les synthétisant en fin d'appendice.

A Bishop's, le trimestre de référence n'est pas celui de l'automne 1980 mais celui de l'hiver 1981. On n'a pas procédé à un échantillonnage mais à une distribution en main propre d'un exemplaire du questionnaire à tous les étudiants (532) à temps partiel qui se sont présentés aux cours dans la semaine du 16 au 21 février 1981. Près de la moitié de ces questionnaires (45,8%) nous ont été retournés, ce qui fait que le poids des étudiants de Bishop dans l'échantillon (5,5%) est beaucoup plus important que celui qu'ils ont dans l'ensemble des étudiants à temps partiel au Québec (0,5%).

Les universités Concordia et McGill avaient, pour des raisons de confidentialité de leurs dossiers, exprimé le désir d'expédier elles-mêmes les questionnaires et les lettres de rappel à leurs étudiants, évitant ainsi de mettre en circulation des listes de noms et d'adresses. Concordia s'était engagée à assurer l'expédition de 1 000 questionnaires, ce qui correspondait à un peu moins de 10% de ses quelque 12 000 inscrits à temps partiel. Le taux de réponse fut dans son cas de 46,1%, ce qui fait que ses étudiants sont légèrement sous-représentés parmi les répondants (10,5% des répondants contre 13,5% des temps partiel des universités du Québec).

L'Université Laval nous a fourni une liste contenant, à des poussières près, 10% de ses étudiants à temps partiel. Le taux de réponse y a été de 58,2% si bien que les étudiants de Laval ont, chez les répondants, un poids sensiblement égal à celui qu'ils ont dans la population.

Les conditions particulières d'expédition des questionnaires à McGill ont déjà été décrites. Trois cent soixante-dix questionnaires ont été expédiés par les soins du bureau du registraire et 38,1% nous ont été retournés. Les étudiants de McGill sont donc sous-représentés, assez si l'on confronte le nombre des répondants au nombre des étudiants à temps partiel déclarés par McGill dans le relevé des clientèles étudiantes du MEQ pour l'automne 1980, mais beaucoup moins si l'on compare aux chiffres fournis à Statistique Canada pour l'automne 1979. Il y a entre ces deux chiffres un écart très important qui s'explique sans doute par des différences dans les définitions utilisées par ces deux organismes.

A la suite d'un malentendu dont on s'est aperçu trop tard pour pouvoir le corriger, l'Université de Montréal nous a fourni 1 000 noms, ce qui représente nettement moins que 10% de ses quelque 17 000 étudiants à temps partiel. Le taux de réponse y a été cependant exceptionnellement élevé, 68,1%, pas assez cependant pour redonner aux étudiants de l'Université de Montréal tout leur poids chez les répondants.

Aux H.E.C. en revanche, la fraction d'échantillonnage a été respectée et cela, conjugué à un taux de réponse de 57,2%, donne, à peu de choses près, aux étudiants des H.E.C. le poids qu'ils devraient normalement avoir.

L'Université du Québec (Télé-université exclue) a respecté la fraction d'échantillonnage de 1 sur 10 mais nous a fait parvenir, à la suite d'une importante croissance de la clientèle, une liste beaucoup plus longue que celle à laquelle nous nous attendions. Nous aurions manqué de questionnaires si nous n'avions décidé de sous-échantillonner et de sauter chaque quatrième nom sur la liste fournie. Le taux de réponse est ici aussi exceptionnellement élevé - 72,0% - si bien que les étudiants de l'Université du Québec ont, eux aussi, le poids qui leur convient chez les répondants.

En accord avec des dirigeants de la Télé-université, nous avions décidé de faire de celle-ci un cas un peu spécial et d'appliquer là une fraction d'échantillonnage plus élevée, 1 sur 8. Cela nous a permis de recevoir 687 réponses utilisables des étudiants de la Télé-université - taux de réponse de 58,2% - ce qui fait qu'ils sont sur-représentés dans l'échantillon.

On observe le même phénomène à Sherbrooke, essentiellement à cause d'un taux de réponse record de 74,2%.

Au total donc, des variations dans les fractions d'échantillonnage effectives et des variations dans les taux de réponse qui font qu'apparaissent un certain nombre de distorsions lorsqu'on compare le poids des étudiants des différentes institutions dans la population et leur poids chez les répondants. Celles-ci sont rarement dramatiques mais nos résultats gagneraient en précision à être pondérés.

Inscriptions à temps partiel en 1979 et 1980,
questionnaires expédiés et questionnaires reçus

	TP 79[1]		TP 80[2]		Questionnaires expédiés	Questionnaires reçus	
Bishop's	603	0,7%	484	0,5%	532	244	5,5%
Concordia	11 673	15,3%	11 680	13,5%	1 000	461	10,5%
Laval	4 997	6,5%	5 450	6,3%	536	312	7,1%
McGill	3 584	4,7%	6 392	7,4%	370	141	3,2%
Montréal	17 137	22,4%	17 675	20,5%	1 000	681	15,6%
H.E.C.	5 026	6,5%	4 594	5,3%	503	288	6,6%
Québec	24 035	31,5%	27 361	31,8%	2 148	1 547	29,1%
Téluq	5 835	7,6%	8 889	10,3%	1 179	687	15,7%
Sherbrooke	3 213	4,0%	3 423	3,9%	351	262	6,0%
TOTAL:	76 193	100%	85 948	100%	7 619	4 361	100%

(1) Inscriptions à temps partiel au 1er cycle à l'automne 1979 d'après Statistique Canada, Universités: inscriptions et grades décernés, 1979-1980 (81-204).

(2) Inscriptions à temps partiel au 1er cycle à l'automne 1980 d'après le relevé des clientèles étudiantes fourni au MEQ en juin 1981. Pour Bishop's, il s'agit des inscriptions au trimestre d'hiver 1981. Pour toutes les constituantes de l'Université du Québec, les chiffres sont tirés de la brochure intitulée Statistiques 1980-81.